

CORRESPONDANCE D'ELISABETH DE NASSAU  
DUCHESSSE DE BOUILLON  
A SA SŒUR CHARLOTTE-BRABANTINE, DUCHESSSE DE LA TREMOILLE  
Présentée et annotée par Jean Luc TULOT

-=-

Dans la poursuite de mes travaux sur la correspondance de M. et Mme de La Moussaye<sup>1</sup> et sur celle de la IIIe duchesse de La Trémoille, Marie de La Tour d'Auvergne<sup>2</sup>, au mois de juin 1999, j'ai commencé la transcription des lettres d'Elisabeth de Nassau, duchesse de Bouillon à sa sœur Charlotte-Brabantine de Nassau, Iie duchesse de La Trémoille<sup>3</sup> et à son neveu Henri de La Trémoille.

Il s'agit d'un ensemble de plus de quatre cent lettres allant de 1595 à 1628, conservé aux Archives nationales dans le Fonds La Trémoille aux côtes 1 AP 333, 334, 335 et 336. Ces lettres, au siècle dernier, ont été l'objet d'une publication partielle par Paul Marchegay<sup>4</sup> portant principalement sur les lettres couvrant les années 1595-1598, Marchegay n'ayant publié qu'une sélection de lettres pour les années 1598-1628.

A cet ensemble, j'ai ajouté la vingtaine de lettres qu'adressa à Charlotte-Brabantine de Nassau, sa soeur Flandrine, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, conservées aux Archives nationales de France dans le Fonds Rohan-Bouillon à la côte 273 AP 180. Elisabeth de Nassau la cite souvent dans ses lettres à sa sœur Charlotte-Brabantine de Nassau et ses lettres permettent de mieux percevoir les relations existant entre membres d'une même famille que la Religion séparait.

La correspondance d'Elisabeth de Nassau a été jusqu'à présent à peu près ignorée par les chercheurs. Suzanne d'Huart l'a consultée dans le cadre de son édition des lettres de Turenne<sup>5</sup> et en cite quelques passages ayant trait à ce dernier. Un universitaire américain, Jonathan Dewald, fait état également de quelques lettres d'Elisabeth de Nassau dans son étude sur la noblesse française au XVIIe siècle<sup>6</sup>. Eugénie Pascal pour sa part a étudié les lettres d'Elisabeth de Nassau publiées par Paul Marchegay sous l'angle littéraire<sup>7</sup>.

Cette correspondance est pourtant d'un grand intérêt, nous faisant partager la vie quotidienne d'une de ces familles de la haute noblesse protestante qui, il faut bien l'avouer, sont très mal connues en dehors de quelques descriptions schématiques. Les femmes de la haute société échappaient moins que les hommes au harcèlement du quotidien<sup>8</sup>, et les soucis familiaux occupaient une place importante dans leurs lettres. Mais elles n'étaient pas des mineurs, ni des potiches comme l'historiographie misogyne et conformiste des XIXe et XXe siècles veut nous le faire croire et avaient des

---

<sup>1</sup> Jean Luc TULOT (Présentation), *Correspondance du Marquis et de la Marquise de La Moussaye (1619-1663)*, Préface de Janine Garrisson, Honoré Champion, 1999.

<sup>2</sup> Jean Luc TULOT (Présentation), *Correspondance de Marie de La Tour d'Auvergne, duchesse de La Trémoille (1601-1665)*, Saint-Brieuc, 1999.

<sup>3</sup> Dans un premier temps j'ai limité ma transcription aux années 1624, 1627 et 1628. Je l'ai alors délaissée le 14 juillet 1999, pour la transcription des lettres d'Henri de La Trémoille et de Charlotte-Brabantine de Nassau. J'ai repris la transcription des lettres d'Elisabeth de Nassau le 23 avril 2000 et l'ai achevée le 22 décembre 2000.

<sup>4</sup> Paul MARCHEGAY, *Lettres d'Elisabeth de Nassau, duchesse de Bouillon à sa soeur Charlotte-Brabantine de Nassau, duchesse de La Trémoille (1595-1628)*, Les Roches-Baritaud, 1875, 137 p, tiré à 46 exemplaires. Ce recueil est composé de quatre parties dont trois ont été publiées à huit ans d'intervalles dans le Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme :

- Les deux duchesses, lettres de Madame de Bouillon à Madame de La Trémoille (1621-1622), vol. VI, 1858.
- Lettres du duc et de la duchesse de Bouillon à Charlotte-Brabantine de Nassau (1595-1597), vol. XV, 1866.
- Lettres choisies de la duchesse de Bouillon à la duchesse de La Trémoille (1598-1628), vol. XXIII, 1874.

<sup>5</sup> Suzanne d'HUART (Éditeur), *Lettres de Turenne extraites des Archives Rohan-Bouillon*, SEVPEN, Paris, 1971.

<sup>6</sup> Jonathan DEWALD, *Aristocratic experience and the origins of modern culture. France, 1570-1715*, University of California Press, 1993.

<sup>7</sup> Eugénie PASCAL, "La lectrice devenue scriptrice. Lecture épistolaire dans les réponses d'Elisabeth à Charlotte-Brabantine de Nassau", in Isabelle BROUARD-ARENDIS (dir), *Lectrices d'Ancien Régime*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2003, p. 409-418.

<sup>8</sup> Cf. Claude DULONG, "De la conversation à la création" in Georges DUBY et Michelle PERROT, *Histoire des femmes, Volume III : XVIe-XVIIIe siècles, sous la direction de Natalie ZEMON-DAVIS et Arlette FARGE*, Plon, 1991, p. 418.

responsabilités du fait de la présence de leurs époux aux armées ou à la Cour, ou que ceux-ci, à la suite des blessures reçues à la guerre, pour avoir mangé trop de gibiers, étaient rendus impotents par la goutte, ce qui est le cas du duc de Bouillon ou parce qu'elles étaient veuves au bout de quelques années de mariage, ce qui est le cas de Charlotte-Brabantine de Nassau. Il est significatif que celle-ci, veuve à 24 ans, après six ans de mariage, refusa de se remarier et put ainsi vivre sa vie comme elle l'entendait. Signalons qu'à la différence de sa sœur, Elisabeth, elle n'avait aucun parti pris contre la vie de société et se rendait régulièrement à Paris pendant la saison comme le prouve la correspondance qu'elle entretenait avec les dames de Rohan<sup>9</sup>.

Ces lettres nous font connaître des éléments de leur vie conjugale, la naissance et les maladies des enfants. Cinq des filles d'Elisabeth de Nassau atteignirent l'âge adulte, elle en maria quatre et la conclusion de ces mariages fut souvent difficile. 1628 fut une année douloureuse entre toutes, à la suite de la conversion du duc Henri de La Trémoille. Mais le mariage l'année suivante de sa fille, Henriette, avec le marquis de La Moussaye s'inscrit dans la résistance menée par ces pieuses dames pour la préservation du protestantisme. Charlotte-Brabantine de Nassau mourut en 1631 d'une maladie contagieuse et parce que les lettres qu'Elisabeth de Nassau adressa à son neveu le duc Henri de La Trémoille et à sa fille Marie ne sont pas parvenues à nous, nous ne savons comment elle vécut la perte de sa sœur qui comme elle l'écrit, était pour elle " un second moy mesme ".

Elisabeth et Charlotte-Brabantine de Nassau étaient nées princesses d'Orange ; de ce fait leur correspondance traite abondamment des événements survenus aux Provinces-Unies dont leurs frères Maurice et Frédéric-Henri furent successivement Staathouder. Leurs liens de parenté expliquent aussi les passages comptant les tribulations de l'électeur palatin Frédéric V, l'éphémère roi de Bohême. En raison de ces liens de parenté, elles considéraient que le destin du protestantisme se jouait en Allemagne et n'étaient guère favorables aux velléités des faucons du parti protestant contre l'autorité de Louis XIII. C'est probablement pour cette raison qu'Elisabeth de Nassau envoya ses fils aux Provinces-Unies apprendre le métier des armes auprès de ses frères. Charlotte-Brabantine de Nassau, à son grand regret, vit son fils cadet, le turbulent Frédéric, se joindre à Rohan et Soubise et par deux fois elle dut solliciter le pardon du Roi.

La personnalité des deux sœurs était très différente. Autant Elisabeth était émotive, s'écouant un petit peu, détestant la vie de société et la Cour, autant Charlotte-Brabantine apparaît avoir été une personne pragmatique, aimant la vie de société, les voyages. Toutes deux toutefois paraissent avoir eu une volonté de fer, puisant cette force dans leur religion.

Logiquement l'édition de la correspondance d'Elisabeth de Nassau aurait dû se clore sur la dernière lettre adressée à sa sœur, Charlotte-Brabantine de Nassau, conservée dans le Fonds La Trémoille des Archives nationales de France et datée du 27 décembre 1628. Mais Mlle Clio veillait et n'a pas voulu que je m'arrête là. Le 7 juin 2002, alors que je " surfais " sur le site INTERNET de la Bibliothèque nationale, j'ai découvert la relation faite par Abraham Rambour de la mort d'Elisabeth de Nassau<sup>10</sup> que j'ai considéré qu'il était indispensable d'ajouter à l'édition de sa correspondance à sa sœur. Au mois d'octobre de la même année, j'ai obtenu la trentaine de lettres d'Elisabeth de Nassau à André Rivet conservée dans les Archives royales de la Maison d'Orange-Nassau à La Haye et à la fin de l'année 2003 après une patiente attente de près de deux ans, j'ai pu obtenir les lettres d'Elisabeth de Nassau à ses fils Frédéric-Maurice et Henri conservées dans le Fonds Rohan-Bouillon des Archives nationales de France. J'ai commencé à réunir en 2004 cette correspondance dans un second volume

---

<sup>9</sup> Hugues IMBERT, " Lettres de Catherine de Parthenay, Dame de Rohan-Soubise et de ses deux filles Henriette et Anne à Charlotte-Brabantine de Nassau, duchesse de La Trémoille ", *Mémoires de la Société de Statistique, Sciences, Lettres et Arts du département des Deux-Sèvres*, 2me Série, Tome XII, 1872, p. 41-161.

<sup>10</sup> A. RAMBOUR, (F. D. M. S. E. & professeur de théologie à Sedan), *Les Dernières paroles & confessions de Madame la duchesse douairière de Bouillon recueillies*, N. Bourdin & L. Perier, demeurant à Paris, rue Neufve du Palais, au Roy de Suède, MDC XLII, In-8°, 14 pages, Bibliothèque nationale, NUMM 72061.

qui couvre les années 1630-1642 et s'en distingue aussi par le contenu : à l'acte de séduction entre deux sœurs<sup>11</sup>, succède la lutte de pouvoir entre le couple impossible formé par une mère et un fils.

Cette lutte faisait apparaître une autre texture du récit, la lecture au printemps 2004 du livre du pédiatre Aldo Naouri, *Les Pères et les Mères*<sup>12</sup>, m'a fait découvrir un autre monde et changer de discipline quittant le monde patriarcal des historiens, je suis entré dans le monde matriarcal des psychanalystes, pédiatres et médecins d'enfants. Aldo Naouri, Françoise Dolto, Didier Dumas, Boris Cyrulnik, Guy Corneau, Christiane Olivier,... pendant l'été et l'automne 2004 sont devenus mes auteurs de référence pour la rédaction de la présentation du second volume de la correspondance d'Elisabeth de Nassau.

Relisant le 8 janvier 2005, la présentation du premier volume de la correspondance d'Elisabeth de Nassau rédigée quatre ans auparavant, j'ai réalisé qu'il me fallait la retoucher sur bien des points, ma perception des personnages ayant changé en fonction de mes nouvelles lectures et aussi en fonction de la transcription de nouvelles pièces des Fonds La Trémoille, Rohan-Bouillon, Rivet ou autres que j'ai transcrits depuis 2001.

En son état actuel cette édition de la correspondance d'Elisabeth de Nassau, comme la première, n'est toujours qu'une ébauche. Elle doit être également relue, ponctuée et bien des faits cités et personnages doivent être identifiés. Je remercie par avance ses éventuels lecteurs pour le concours qu'ils voudront bien m'apporter pour l'améliorer ou la compléter.

Je remercie particulièrement Madame Wendy Gibson, professeur à l'Université de Reading, pour l'aide qu'elle a bien voulu m'apporter pour percevoir la sensibilité protestante d'Elisabeth de Nassau.

Je remercie également pour leur collaboration Madame Marguerite Guély, Monsieur Roger Odier, Monsieur Yann Lepetit ainsi que le personnel de la Bibliothèque municipale de Saint-Brieuc.

## **LES DEUX DUCHESSES ET LEUR ENTOURAGE FAMILIAL**

### ***ELISABETH DE NASSAU, DUCHESSE DE BOUILLON***

Elisabeth de Nassau, née le 26 mars 1577 à Middelbourg, était la seconde des six filles nées du mariage de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, avec Charlotte de Bourbon-Montpensier<sup>13</sup>. Elle épousa le 16 février 1595 à Sedan Henri de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, veuf de sa cousine Charlotte de La Marck. Elle lui donna neuf enfants : Louise (Sedan octobre 1596)<sup>14</sup>, Marie (Turenne 17 janvier 1601), un garçon qui ne vécut que quelques semaines (Turenne fin février 1603), Julienne-

---

<sup>11</sup> Eugénie PASCAL, "La lectrice devenue scriptrice. Lecture épistolaire dans les réponses d'Elisabeth à Charlotte-Brabantine de Nassau", *op. cit.*, p. 416.

<sup>12</sup> Aldo NAOURI, *Les Pères et les Mères*, Odile Jacob, 2004, principalement le développement p. 168-178 qu'il consacre aux mères de garçons inquiètes qu'il considère comme la maladie la plus grave qui puisse affecter un être humain en devenant ; ces mères développant une stratégie tendant à vouloir garder leurs garçons infiniment en elles dans un utérus virtuel, alors qu'ils ne demandent rien. Conduite qu'eut Elisabeth de Nassau à l'encontre de ses deux fils.

<sup>13</sup> En dehors de la présentation d'Elisabeth de Nassau faite par Paul Marchegay dans l'édition de ses lettres, elle a été l'objet d'un chapitre dans l'ouvrage de l'historienne néerlandaise Johanna W. A. NABER, *Prinsessen van Oranje en hare Dochters in Frankrijk*, Haarlem, 1901, p. 24-42. Pour la rédaction de ce chapitre Johanna W. A. Naber s'appuie essentiellement sur les publications de Paul Marchegay et n'apporte pas d'éléments nouveaux qu'elle aurait pu puiser dans les archives néerlandaises.

<sup>14</sup> Louise, dite Lolo, mourut de la petite vérole et du pourpre ensemble à Paris le 6 décembre 1607. Louis CAPPEL, *Sur la douloureuse et non jamais assez regrettée mort de ... Mademoiselle Louise de La Tour, fille aînée de Monseigneur le duc de Bouillon, décédée à Paris, le jeudi 6 décembre 1607 ... complainte élégiaque en vers féminins*, Sedan, 1608, in-4°, 7 p. et Pierre de L'ESTOILE, *Mémoires et journal depuis la mort de Henri III (1589) jusqu'en 1611*, Ed. Michaud et Poujoulat, Mémoires relatifs à l'Histoire de France, Nouvelle collection, Didier, Paris, tome XV, 1857, p. 443. Etienne Balluze qui fait une erreur dans l'année du décès de Louise, indiquant 1606 au lieu de 1607, précise qu'elle fut portée à Sedan pour y être enterrée au mois de décembre "ensuivant". Etienne BALUZE, *Histoire généalogique de la Maison d'Auvergne*, Paris, 1708, 2 vol, tome I, p. 442.

Catherine (Sedan 27 novembre 1604), Frédéric-Maurice (Sedan 22 octobre 1605), Elisabeth-Charlotte (Sedan juillet 1607), Henriette-Catherine (Sedan février 1609), Charlotte (Sedan mars 1610)<sup>15</sup>, Henri (Sedan 4 septembre 1611).

Après s'être morfondue pendant les deux premières années de son mariage à Sedan, alors que son mari était à la Cour à la guerre ou en mission diplomatique, Elisabeth de Nassau passa les années 1597 à 1603 avec celui-ci dans ses terres du Limousin et du Périgord, résidant principalement à Turenne et à Lanquais. Dans le dernier trimestre 1602, à la suite des soupçons qui pesaient sur lui d'avoir trempé dans la conspiration de Biron, Henri de la Tour d'Auvergne se réfugia à Heidelberg auprès de l'Electeur palatin.

Tirant un trait sur cette expérience, Henri de La Tour d'Auvergne ne reviendra plus jamais à Turenne et fixera sa résidence à Sedan où son épouse était revenue à la fin de l'été 1603. En septembre 1605, comme l'on sait, Henri IV, l'accusant à nouveau de noirs desseins, saisit Turenne et au mois d'avril 1606 marcha sur Sedan. Henri de La Tour d'Auvergne en politique avisé savait qu'il ne tirerait aucun avantage en recourant à l'épreuve de force contre le souverain, fit sa soumission et se tint désormais tranquille.

Pendant les absences de son mari à la Cour, Elisabeth de Nassau le représentait à Sedan où pratiquement chaque année sa soeur bien-aimée, Charlotte-Brabantine, venait la visiter. Elisabeth de Nassau pendant les dix ans suivant son retour en 1604 à Sedan, n'en sortit guère. Sa correspondance fait apparaître que pendant ces années, si elle alla plusieurs fois visiter sa soeur Louise-Julienne à Heidelberg, elle ne se rendit qu'une fois à Paris pendant le dernier trimestre 1607. La mort de sa fille aînée, Louise, pendant ce séjour d'une fièvre pourpre lui en rendit le séjour encore plus pénible.

Dans le courant des années 1610, le duc de Bouillon ressentant de plus en plus les effets de la goutte et peut-être aussi pour ne pas encourir le risque d'une arrestation loin de sa principauté de Sedan, se reposa entièrement sur son épouse, de vingt ans sa cadette il est vrai, pour visiter ses terres du sud-ouest. Elisabeth de Nassau dans les années 1614-1617 y fit à ce titre deux voyages politiques :

➤ le premier de ces voyages dura environ 11 mois, de la fin du mois d'août 1614 au début du mois d'août 1615. Elisabeth de Nassau partit de Sedan avec ses trois filles aînées à la fin du mois d'août<sup>16</sup>. Elle arriva à Turenne à la fin du mois d'octobre 1614, puis elle se rendit à Lanquais à la fin du mois de décembre 1614. Dans la seconde quinzaine du mois d'avril 1615, elle visita la vicomté de Castillon en Guyenne que son mari avait achetée le 2 janvier de cette année à Emmanuel-Philippe de Savoie, marquis de Villars, pour la somme de 246 000 livres<sup>17</sup>. Elle était de retour à Lanquais le 1<sup>er</sup> mai 1615 et revint à Turenne le 25 mai 1615. Le 22 juin 1615, elle fut solennellement reçue avec ses trois filles à Martel, la principale ville de la vicomté de Turenne dans sa partie quercinoise. Le 25, elle reprit le chemin de Turenne<sup>18</sup>. Le 8 août 1615, selon les mots mêmes de son époux, elle était en "bonne santé à Sedan avec sa petite troupe"<sup>19</sup>.

➤ le second voyage d'Elisabeth de Nassau dans le sud-ouest dura 15 mois de novembre 1616 au mois de janvier 1618. Elle l'entreprit pour mobiliser le parti protestant en faveur de son mari sur la rumeur que le marquis de Spinola attaquerait Sedan au printemps "sous ombre des droits de la Maison de La Marck"<sup>20</sup>. Cette fois ci, elle ne fut accompagnée, semble-t-il, que par sa fille aînée Marie. Elle rencontra le 2 décembre Duplessis-Mornay à Saumur<sup>21</sup> puis se rendit à Thouars chez sa soeur. Elle

<sup>15</sup> Louise-Juliane de Nassau fait état de la naissance de Charlotte dans sa lettre du 1<sup>er</sup> avril 1610 à sa sœur Charlotte-Brabantine : « Je me suis bien réjouie de l'heureux acouchement de la bonne seur et encore que ce ne fut qu'une fille que Dieu luy a donné ». Archives nationales, 1 AP 337/52.

<sup>16</sup> Lettre du duc de Bouillon du 24 août 1614 à la duchesse de La Trémoille, 1 AP 434/66.

<sup>17</sup> Fernand GUIGNARD, *Histoire de Castillon-sur-Dordogne*, Paris, 1912, p. 204.

<sup>18</sup> Abbé Lucien LACHIEZE-REY, "Deux entrées solennelles à Martel au début du 17<sup>e</sup> siècle", *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, tome CII, juillet-septembre 1981, p. 240-247.

<sup>19</sup> Lettre du duc de Bouillon du 8 août 1615 à la duchesse de La Trémoille. Archives nationales, 1 AP 434/ 63.

<sup>20</sup> Lettre de Duplessis-Mornay du 22 décembre 1616 au baron de Languérac. DUPLESSIS-MORNAY (Philippe), *Mémoires... contenant divers discours, instructions, lettres & depesches par luy dressées ou écrites aux Roys, Reines, Princes, Princesses, Seigneurs, & plusieurs grands personnages de la chrestienté, depuis l'an 1600 jusqu'à l'an 1623*, Chez Louis Elzevier, Amsterdam, 1651-1652, 2 vol, tome I, p. 1030.

<sup>21</sup> Lettre de Duplessis-Mornay du 14 décembre 1616 à M. de Seaux. *Ibid.*, p. 1023-1024.

était à Turenne le 17 janvier 1617. Au mois de février 1617, elle se rendit dans le comté de Nègrepelisse que son mari avait acheté le 18 juin 1616 au marquis de Lavardin. A la fin du mois de mars, elle alla à Castillon où elle passa deux mois. Dans le courant du mois de juin, elle se rendit à Lanquais où elle demeura tout le mois de juillet. Elle revint alors à Turenne où elle accueillit son fils aîné, Frédéric-Maurice, à la mi-août. Le 5 octobre, celui-ci fut reçu solennellement à Martel<sup>22</sup>. Elisabeth de Nassau prit le chemin du retour dans le courant du mois de novembre. Elle s'arrêta chez sa soeur à Thouars et arriva à Paris le 17 décembre. Elle vit la Reine et partit pour Sedan le 2 janvier où elle arriva le 7 janvier.

La prise du pouvoir par Louis XIII en 1617 marqua l'arrivée sur le devant de la scène des nouvelles générations. Pressés par la duchesse de La Trémoille, Henri de La Tour d'Auvergne et Elisabeth de Nassau marièrent le 18 février 1619 leur fille aînée Marie, à son cousin-germain le duc Henri de La Trémoille. La même année, le marquis de Duras ayant sollicité la main d'une de leurs filles cadettes pour son fils unique, Guy-Aldonce, ils consentirent à lui accorder celle de leur troisième fille, Elisabeth, le mariage étant toutefois remis à plus tard en raison du jeune âge des deux futurs.

Dans la seconde quinzaine du mois d'août 1619, Elisabeth de Nassau entreprit son troisième périple de la décennie dans le sud-ouest. Ce fut le plus long, dix-huit mois. Elle emmena avec elle une partie de son petit troupeau : ses filles cadettes : Julienne, Elisabeth et son second fils : Henri et conduisit jusqu'à Thouars sa fille aînée, Marie. Passant par Jouarre, Coulommiers, Moret où sa soeur Charlotte-Brabantine l'attendait, Pithiviers, Orléans, Blois, Tours, Saumur, elle arriva à Thouars le 9 septembre et au début du mois d'octobre prit le chemin de Turenne où elle resta jusqu'au printemps. Elle alla ensuite dans ses terres du Périgord. Elle était à Montfort le 4 avril 1620 et à Limeuil le 1er mai 1620. Le 28 mai, elle était revenue à Montfort en route pour Turenne. Le 12 juillet, elle était à Nègrepelisse. Elle se rendit au mois d'août à Castillon. Au mois de novembre elle alla à Thouars pour la naissance de son premier petit-fils le prince de Tarente le 17 décembre 1620. Elle passa les fêtes de Noël et du nouvel an à Thouars, et prit, dans les premiers jours de janvier 1621, le chemin de Sedan<sup>23</sup> où elle arriva dans la première quinzaine du mois de février 1621.

Pendant les années 1621-1622, assombries par la guerre, Elisabeth de Nassau, si elle fut privée de la présence de sa soeur, eut la joie d'accueillir à Sedan sa fille aînée Marie, puis son gendre Henri de La Trémoille et enfin son petit-fils le prince de Talmont. Le sac de Nègrepelisse par l'armée royale (10 juin 1622), la maladie transmise à Sedan par les armées de Mansfeld et du duc de Nevers furent de rudes épreuves. La paix provoqua le départ de sa fille aînée et de son petit-fils, puis de son gendre.

A la suite de la mort de son époux le 25 mars 1623, Elisabeth de Nassau, en compagnie de sa soeur Charlotte-Brabantine et de sa fille aînée, Marie, fit un séjour à la Cour pendant l'été 1623 pour faire reconnaître, au nom de son fils aîné, le statut particulier de Sedan.

Le 28 février 1624, Elisabeth de Nassau maria sa troisième fille, Elisabeth, au comte de Duras. Au printemps, elle envoya son fils aîné, Frédéric-Maurice, aux Provinces-Unies faire ses premiers pas dans la carrière des armes sous l'égide de son oncle, Maurice de Nassau. Parallèlement, elle engagea des pourparlers pour marier sa seconde fille, Julienne, au comte de Roucy d'une branche cadette de la Maison de La Rochefoucauld.

Marier ses filles, veiller à la carrière de ses fils coûtaient cher et pendant l'été 1626, Elisabeth de Nassau dut à nouveau se rendre dans ses terres du Limousin et du Périgord pour obtenir une majoration de la contribution financière de ses sujets.

1627 et 1628, années de guerres, furent des années difficiles, le Roi ne payant plus ses pensions et le revenu des terres rentrait mal. Si l'arrestation du comte de Roucy le 27 janvier 1628 retarda le mariage de Julienne, pressée par les deux duchesses de La Trémoille, Elisabeth de Nassau dut consentir au printemps 1629 au mariage de sa cinquième fille Henriette avec le marquis de la Moussaye dont celle-ci était tombée amoureuse en 1627 lors d'un séjour à Vitré auprès de sa soeur aînée. Le comte de Roucy ayant été relâché le mariage de Julienne put enfin être célébré au début de

---

<sup>22</sup> Abbé Lucien LACHIEZE-REY, " Deux entrées solennelles à Martel au début du 17<sup>e</sup> siècle ", *op. cit.*, p. 248-252.

<sup>23</sup> Lettre de Duplessis-Mornay du 6 janvier 1621 à André Rivet. DUPLESSIS-MORNAY (Philippe), *Mémoires... contenant divers discours, instructions, lettres & despesches par luy dressées ou écrites [...] depuis l'an 1600 jusqu'à l'an 1623*, *op. cit.*, tome II, p. 514.

l'année 1630. Au mois de février 1631, Elisabeth de Nassau se rendit à Roucy pour assister à la naissance du premier enfant de sa fille Julienne, une fille qui reçut les prénoms d'Elisabeth-Charlotte<sup>24</sup>.

Après cet heureux événement, la mort le 19 août 1631 de sa soeur Charlotte-Brabantine, son "second moi-même", dut être pour Elisabeth de Nassau une épreuve comparable à la perte de "son Monsieur". A cela s'ajouta à la fin de l'année un nouveau malheur, son fils aîné pour affirmer son identité avait noué relation avec Marie de Médicis et Gaston d'Orléans et Sedan comme aux plus tragiques jours de 1606 se trouva assiégée par l'armée royale. Reprenant la politique de son mari, elle fit acte de soumission au pouvoir royal. En 1632, elle se rendit aux Provinces-Unies voir son frère Frédéric-Henri. Son fils cadet Henri reçut une compagnie et son fils aîné reçut le gouvernement de Maestricht.

Ayant procuré une fonction digne de son rang à son fils aîné loin de Sedan, Elisabeth de Nassau lui cherchait une épouse de son choix : Marguerite de Rohan la plus riche héritière huguenote de France. Après avoir dans un premier temps refusé cette union, Mlle de Rohan se laissait fléchir, lorsque se produisit un événement imprévu. Frédéric-Maurice refusa ce projet et déclara vouloir épouser une jeune orpheline du lignage des Nassau, Eléonore de Bergh, catholique de surcroît. Frédéric-Maurice résista à toutes les pressions de sa mère, abjura le 27 octobre 1633 au collège des Jésuites de Liège<sup>25</sup> et l'épousa le 2 janvier 1634 au château de Boxmeer près de Nimègue. Eléonore de Bergh était charmante et Elisabeth de Nassau mise devant le fait accompli l'accepta. Toutefois son fils dut passer sous les fourches caudines, le 1<sup>er</sup> septembre suivant devant les pasteurs et anciens de l'Eglise de Sedan, il déclara :

"... le marisement qu'il avait en son cœur de s'estre marié en la religion romaine, et la sérieuse repentance qu'il avoit de son péché, promettant de se comporter désormais, en sorte que sa vie serait en bon exemple et en édification à l'Eglise de Dieu, à l'avancement et à l'affermissement de laquelle il a promis de travailler de tout son pouvoir ; et donner bon ordre, tant qu'il lui sera possible à ce que son mariage ne porte aucun préjudice ni diminution à l'Eglise que Dieu a recueillie en son estat, non seulement durant sa vie, mais aussi après son décès, à ce qu'il plaise à Dieu lui pardonner son péché"<sup>26</sup>.

Cet engagement n'était pas entier, si Frédéric-Maurice ne porta aucun préjudice ni diminution à l'Eglise réformée de Sedan, il ne retourna pas dans son giron. Toutefois, craignant les réactions de sa mère, pendant deux ans, il tint secret son ralliement au catholicisme. Ce n'est qu'à la Pentecôte 1636 qu'il communia publiquement à Paris. Elisabeth de Nassau n'apprit cet acte que plusieurs mois après. Dans sa lettre du 27 octobre 1636, elle lui fit part de sa profonde douleur :

Mon fils, puisque le Sieur de Chavagnac vous va trouver, je vous redirais encore que le tourment où me met vostre aveuglement, rant ma vye sy désolée et languissante que ma plus douce pensée : c'est d'espérer qu'elle ne peut plus guère durer, car commant pensés-vous que je ne puisse représenter que vous este dans un sy profond et efroïable, dormir sans avoir l'âme transpercée de douleurs d'une playe sy sanglante qu'elle acableroit et renverseroit tous mes sens, sy je n'espérois que Dieu en sa grande miséricorde vous réveillera, et que son courroux, qui paroist sy allumé pour vous engloutir, sera fléchy par les prières de tant de gens de biens quy, humiliés à ses pieds, implorent sa grâce pour vous, afin que vous puissiez encore estre regardé en cest compassion et illuminé de sa sainte congnoissance, en laquelle vous avés esté noury et eslevé par feu M. vostre père et par moy quy meurs d'affliction pour vous trop (...) de vous voir quitter la lumière céleste pour embracer les ténèbres des traditions des hommes an quelle confusion sur vostre fasse.

Sy vous demeurez ferme dans la résolution de vous précipiter, au nom de Dieu, mon fils, pensez à ceste horrible cheute et ne provoquez point l'ire de celui de quy les bontée vous randent innescusable et vous doivent faire penser sérieusement à vous quy me comblés de telle amertune que j'ay toujours les larmes aux yeux, n'y ayany plus que douleur et fraïeur : pour moy, cest l'état où le Sire de Chavagnac vous peut dire que je suis réduite, et dont vous pouvés tirer celle quy a tousjours esté avec tant de passion,

Vostre bien bonne mère.

<sup>24</sup> Lettres de Turenne des 24 février et 6 mars 1631. Suzanne d'HUART, *Lettres de Turenne*, SEPVEN, 1971, p. 158-159.

<sup>25</sup> Archives nationales, 273 AP 184.

<sup>26</sup> Troisième registre du consistoire de l'Eglise réformée de Sedan (1<sup>er</sup> janvier 1615 – 25 décembre 1636, f° 220.

Le 31 août 1638, Frédéric-Maurice fit acte d'autorité en tant que prince souverain de Sedan en assouplissant la condition des catholiques dans la principauté, tout en reconnaissant leurs libertés et avantages aux protestants. Il donna son accord à ce que les curés puissent être plus nombreux, neuf au lieu de cinq. Il autorisa quelques capucins Irlandais venus de Charleville à s'installer en 1639 au faubourg de La Cassine. Sa femme pour sa part fit venir des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul<sup>28</sup>. Toutes ces mesures étaient toutefois modestes et l'on peut présumer que c'est pour prouver qu'il existait que Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne s'engagea en 1641 et 1642 aux complots du comte de Soissons puis de Cinq-Mars contre Richelieu.

Elisabeth de Nassau mourut le 3 septembre 1642 à Sedan à l'âge de 65 ans<sup>29</sup> et ne vit pas l'entrée des troupes royales dans cette ville le 29 de ce mois. C'est le prix que son fils aîné, Frédéric-Maurice, avait dû payer pour obtenir sa grâce à la suite de sa participation à la conspiration de Cinq-Mars<sup>30</sup>.

Les Archives des La Trémoille conservent 375 lettres adressées par Elisabeth de Nassau à sa soeur Charlotte-Brabantine de Nassau entre 1595 et 1628<sup>31</sup>.

### ***CHARLOTTE-BRABANTINE DE NASSAU, IIe DUCHESSE DE LA TREMOILLE***

Charlotte-Brabantine de Nassau, née le 27 septembre 1580 à Anvers, était la cinquième des six filles que Charlotte de Bourbon-Montpensier donna à Guillaume de Nassau, prince d'Orange. Sa mère étant décédée le 5 mai 1582 et son père ayant été assassiné le 10 juillet 1584, elle fut élevée avec ses sœurs par sa belle-mère Louise de Coligny.

Charlotte-Brabantine de Nassau épousa le 11 mars 1598 à Châtellerauld Claude de La Trémoille, né le 20 décembre 1567, fils de Louis III de La Trémoille et de Jeanne de Montmorency. Elle lui donna quatre enfants : Henri né le 22 décembre 1598, Charlotte née en décembre 1599<sup>32</sup> futur comtesse de Derby, Elisabeth née au mois de février 1601, décédée à la fin du mois de novembre 1604, Frédéric, né en 1602, futur comte de Laval. Veuve le 24 octobre 1604 au bout de six ans de mariage, Charlotte-Brabantine de Nassau ne se remaria pas et se consacra à l'éducation de ses enfants et à la gestion du patrimoine familial.

Henri IV appréciait Charlotte-Brabantine de Nassau en raison de l'influence modératrice qu'elle avait exercée auprès de son mari lors de l'affaire de Biron et ne s'opposa pas en 1606 à ce qu'elle recueille, au nom de son fils aîné Henri, la succession de la Maison de Laval dans le Maine et en Bretagne. Cette solution présentait à ses yeux beaucoup d'avantages. Profitant des guerres de la Ligue, les vassaux des comtes de Laval avaient mis leurs terres en coupes réglées et les La Trémoille auraient fort à faire pour obtenir le rétablissement de leurs droits et de ce fait seraient moins tentés de conspirer. Par ailleurs les très protestants La Trémoille ne trouveraient dans la très catholique Bretagne et si longtemps ligueuse que des appuis très relatifs ; bien mieux en tant que barons de Vitré, ils s'opposeraient à la plus grande famille protestante de cette province : les Rohan, barons de Léon. Ce qui ne manqua pas d'avoir lieu.

Cette succession obligea désormais Charlotte-Brabantine de Nassau à faire de fréquents séjours à Paris et à la Cour pour y défendre ses intérêts. Par son action modératrice, elle sut se faire apprécier

<sup>27</sup> Citée par Annick SAPIN, *L'Eglise réformée de Sedan des origines jusqu'au rattachement de la principauté à la France (1652-1642)*, Thèse de l'Ecole nationale des Chartres, 1974, p. 266. Les Archives nationales à la côte 273 AP 184 conservent 18 lettres d'Elisabeth de Nassau à son fils aîné allant du 2 mars 1633 au 31 juillet 1639.

<sup>28</sup> Annick SAPIN, *L'Eglise réformée de Sedan, op. cit.*, p. 88-91.

<sup>29</sup> Cf. Chapitre 37 le récit de sa mort qu'en fit le pasteur Abraham Rambour.

<sup>30</sup> A ce propos le cardinal de Richelieu écrivait à Chavigny le 3 septembre 1642 : " Je crois que la vieille Madame de Bouillon étant morte, cette affaire ne recevra point de difficultés ".

<sup>31</sup> Les deux soeurs s'écrivaient chaque semaine. Aucune lettre n'est conservée pour les années 1602, 1625, 1626, 1629, 1630 et 1631.

<sup>32</sup> D'après une lettre du mois de décembre 1599 de Louise de Coligny, le duc de La Trémoille apprit la naissance de sa fille le 6 décembre.

également par Marie de Médicis pendant les troubles de la Régence qui pour la remercier du rôle qu'elle avait joué en 1616 lors de la paix de Loudun<sup>33</sup>, l'autorisa en 1617 à accueillir le synode national à Vitré et donna son accord à ce que son fils préside pour la première fois cette année là l'ordre de la Noblesse aux Etats de Bretagne.

Soucieuse d'assurer la pérennité de la maison de La Trémoille, Charlotte-Brabantine de Nassau pressa le mariage de son fils Henri avec sa cousine germaine Marie de La Tour d'Auvergne.

C'est avec beaucoup d'inquiétudes que Charlotte-Brabantine vit se dérouler les guerres opposant le fils et la mère. C'est encore avec plus d'inquiétude qu'elle vit les faucons du parti protestant se dresser contre la volonté du Roi et suivant les conseils de Duplessis-Mornay incita son fils à rechercher un accommodement. Elle avait confiance en la volonté du souverain de respecter les Edits et lorsque celui-ci au printemps 1621 marcha à la tête de ses armées sur Saint-Jean d'Angély tenu par Soubise, elle alla au devant de lui pour l'assurer de sa fidélité et lui ouvrit les portes de Thouars. Son fils qui était à Taillebourg, après avoir tergiversé pendant plusieurs semaines suivit son exemple à la fin du mois, alors qu'au même moment le duc de Vendôme saisissait Vitré sur l'ordre du Roi. Au mois d'octobre pour se soustraire aux pressions dont il était l'objet, Henri de La Trémoille se retira à Sedan.

Restée seule à Thouars, Charlotte-Brabantine de Nassau ne put, au mois d'avril 1622, empêcher Louis XIII de saisir Taillebourg. La paix revenue, elle joignit ses supplications à celles de son fils pour récupérer leurs places de Vitré et de Taillebourg. Lors de ses séjours parisiens, Charlotte-Brabantine de Nassau était un membre éminent de l'Eglise de Charenton. Le 12 février 1624, elle fit à cette église un don de 300 livres pour la reconstruction du temple incendié en 1621<sup>34</sup>.

Charlotte-Brabantine de Nassau au début de l'année 1625 procéda au partage de la succession de son époux entre ses enfants. Au mois d'avril, son fils Frédéric, furieux de n'avoir reçu de commandement comme son frère aîné, rejoignit les Rochellais. Il revint à son frère et enfin à sa mère de solliciter son pardon.

Pendant l'été 1625, Charlotte-Brabantine de Nassau se rendit aux Provinces-Unies pour aller voir son frère, Frédéric-Henri de Nassau, prince d'Orange qui venait de succéder dans les fonctions de Staathouder à leur frère, Maurice, décédé le 23 avril 1625. Elle resta aux Provinces-Unies pendant une année. Ce long séjour lui permit de trouver un époux pour sa fille Charlotte. Le 4 juillet 1626 celle-ci épousa à La Haye Jacques Strange, baron de Strange, fils du comte de Derby, un jeune noble de l'entourage de la reine de Bohême. Charlotte-Brabantine de Nassau accompagna sa fille en Angleterre, puis revint en France.

Le débarquement des Anglais dans l'île de Ré pendant l'été 1627, le début du siège de La Rochelle provoquèrent les mêmes effets qu'aux plus sombres heures de 1621. A nouveau Louis XIII à la tête de son armée passa la Loire. Charlotte-Brabantine de Nassau l'accueillit le 6 octobre 1627 au château de Thouars sur son chemin vers La Rochelle<sup>35</sup>. Henri de La Trémoille, échaudé par son expérience passée, cette fois-ci ne se fit pas tirer l'oreille pour le rejoindre. Du 5 janvier au 24 février 1628, il présida l'ordre de la noblesse aux Etats de Bretagne réunis à Nantes.

Au début du mois de juillet 1628, faisant sourde oreille aux rumeurs qui couraient sur la conversion prochaine de son fils aîné, Charlotte-Brabantine de Nassau qui depuis six mois était à Paris, rejoignit sa belle-fille à Vitré où celle-ci accoucha le 19 de ce mois d'une fille qui fut prénommée : Elisabeth. Le lendemain ou le surlendemain, elle apprit l'abjuration de son fils aîné, Henri, le 18 juillet, entre les mains du cardinal de Richelieu.

Charlotte-Brabantine de Nassau semble avoir accepté l'abjuration de son fils avec un certain pragmatisme. Prenant une revanche sur le sort, malgré les réticences de sa soeur, Elisabeth, elle

---

<sup>33</sup> Le 18 mars 1616, Louise de Coligny lui écrivait : " J'apprends que vous êtes femme d'Etat, et que vous êtes employée à la conférence de la paix, en laquelle la Reine, mère du Roi, a trouvé bon que vous fussiez ". Paul MARCHEGAY, *Lettres de Louise de Colligny, princesse d'Orange à sa belle-fille Charlotte-Brabantine de Nassau, duchesse de La Trémoille publiées d'après les originaux*, Sandoz et Fischbacher, Paris, 1872, p. 79.

<sup>34</sup> Louis-Charles de LA TREMOILLE, *Les La Trémoille pendant cinq siècles*, Nantes, 1890-1896, 5 vol, tome IV, Quittance du sieur de Launay, p. 7-8.

<sup>35</sup> Journal de Jean Héroard, tome II, p. 3028-3029.



favorisa le mariage de sa nièce Henriette de La Tour d'Auvergne avec un gentilhomme huguenot breton, Amaury III Gouyon, marquis de la Moussaye qui sera pour son fils un appui sûr en Bretagne.

La conversion de son fils aîné n'était pas l'unique source de soucis de Charlotte-Brabantine de Nassau. Son fils cadet, Frédéric qui était à La Haye, lorsqu'il apprit la nouvelle de la conversion de son frère, ne trouva pas mieux que de rejoindre Soubise en Angleterre et d'être à bord d'un vaisseau de la flotte anglaise qui tenta de secourir La Rochelle au mois d'octobre 1628. Il fallut à nouveau solliciter du souverain la grâce de cette tête sans cervelle politique<sup>36</sup>. Dans ce contexte, Henri de La Trémoille vendit à la fin de l'année 1629 la baronnie de L'Ile-Bouchard au cardinal de Richelieu qui depuis plusieurs années lorgnait cette terre.

L'abjuration de Henri de La Trémoille avait fait espérer à certains catholiques que Charlotte-Brabantine de Nassau l'imiterait, mais elle resta ferme dans sa foi. Le procureur fiscal du duché de Thouars, Josias Thévenot à ce propos écrivait le 17 février 1629 à M. de Champdor, conseiller et secrétaire de la duchesse :

*“ Nostre Eglise a receu grande consolation lorsque selon nos espérances et contre la créance de nos contraires, nous avons estés assurez de la persévérance de Madame. Dieu le, la fortifie de plus en plus et nous la continue pour refuge et nostre tutrice de nos afflictions ”*<sup>37</sup>.

Thouars lui étant devenu désormais insupportable du fait du “ *changement de messe*<sup>38</sup> ” au château, Charlotte-Brabantine de Nassau au printemps 1629 alla voir sa soeur à Sedan. Lors de ce séjour, elle assista au mariage de sa nièce Henriette avec le marquis de La Moussaye. Elle se rendit ensuite en Angleterre auprès de sa fille, la comtesse de Derby qui attendait son second enfant.

Charlotte-Brabantine de Nassau revint en France en 1631 et se retira au château de La Motte à Châteaurenard que lui avait légué Louise de Coligny<sup>39</sup>. C'est en cette demeure qu'elle mourut le 19 août 1631 d'une maladie contagieuse qu'elle avait contractée à Paris. Elle fut assistée sur son lit de mort par sa soeur Emilia-Secunda, duchesse de Landsberg, d'Anne de Polignac, la maréchale de Châtillon, de Françoise de Coligny, veuve de M. de Coudrière et de ses serviteurs<sup>40</sup>. Charlotte-Brabantine de Nassau était seulement âgée de 52 ans. La douleur d'Elisabeth de Nassau à l'annonce de cette mort dut être immense, mais aucune des lettres qu'elle dût adresser à son neveu Henri de La Trémoille ou à sa fille Marie ne nous est parvenue.

Drouyneau de Brie et Berthre de Bournizeau les deux premiers historiens de Thouars<sup>41</sup> sont particulièrement calomnieux à l'encontre de Charlotte-Brabantine de Nassau. Drouyneau de Brie l'accuse d'avoir été “ *plus animée que son mary, comme sont toutes les femmes chaussées d'une opinion* ”. “ *Elle en vouloit particulièrement aux monastères et aux églises* ”<sup>42</sup> et lui attribue la destruction de l'église du bourg Saint-Jacques, d'avoir fait désertir une seconde fois les jacobins, l'incendie du monastère et de l'église des cordeliers et d'avoir failli faire démolir la chapelle Notre

---

<sup>36</sup> Frédéric de La Trémoille reçut le 6 novembre 1629 le pardon de Louis XIII. Louis-Charles de LA TREMOILLE, *Le chartrier de Thouars*, p. 270.

<sup>37</sup> Archives nationales, 1 AP 679.

<sup>38</sup> Charlotte-Brabantine de Nassau utilise cette expression dans sa dernière lettre à sa sœur la duchesse de Bouillon en date du 4 juillet 1631. Archives nationales, 272 AP 180.

<sup>39</sup> Châteaurenard (Loiret) à 15 km au nord de Châtillon-sur-Loing (Châtillon-Coligny depuis 1896), siège de l'Eglise domestique des Coligny. Le château de la Motte a été bâti à partir de 1604 par l'architecte Jean Androuet du Cerceau pour Louise de Coligny, belle-mère de Charlotte-Brabantine de Nassau.

<sup>40</sup> Louis-Charles de LA TRÉMOILLE, *Les La Trémoille pendant cinq siècles*, tome IV, Inventaire après décès de Charlotte de La Trémoille, duchesse douairière de La Trémoille, p. 47-48.

<sup>41</sup> DROUYNEAU de BRIE, *Mémoires historiques sur la ville de Thouars*, inédit, rédigé en 1742 dont des exemplaires sont conservés aux médiathèques de Thouars et de Poitiers ainsi qu'aux Archives Nationales (1 AP 1050), P. V. J. BERTHRE de BOURNISEAUX, *Histoire de Thouars*, Niort, 1824, Réédition Res Universis, Paris, 1992. Le premier auteur, dont le grand-père, prévôt provincial du duché, avait été leur contemporain, est très hostile aux protestants notamment aux duchesses Charlotte-Brabantine de Nassau et Marie de la Tour d'Auvergne ; le second, un ultra royaliste, antirépublicain, perpétua cette présentation.

<sup>42</sup> DROUYNEAU de BRIE, *Mémoires de la ville de Thouars*, op. cit., p. 51-52.

Dame<sup>43</sup>. Tout à l'accumulation de ses griefs, Drouyneau de Brie, dans son récit, les place au début des années 1590, oubliant que Charlotte-Brabantine, née en 1580, avait tout juste dix-douze ans à cette époque et surtout qu'elle résidait alors aux Provinces-Unies, son mariage avec Claude de La Trémoille n'intervenant qu'en 1598. Si c'est la duchesse qui donna ces ordres de destruction, il s'agissait de la duchesse douairière, Jeanne de Montmorency, morte le 3 octobre 1596 à Sully. En fait ces destructions durent soit être opérées sur l'ordre du duc Claude de La Trémoille ou soit être le fait de débordement de soldats à la recherche de butin.

Sans aucun esprit critique, Berthre de Bournizeau, dans son *Histoire de Thouars*, reprit les accusations de Drouyneau de Brie : “ luthérienne ”, écrit-il page 181, “ elle persécuta, toute sa vie, avec animosité et fureur, les faibles restes du catholicisme ”, renchérissant page 185 : “ Cette femme altière faisait tout trembler autour d'elle ”, “ elle persécuta les catholiques, et surtout les prêtres et les moines ”. A la page 182, il l'accuse d'avoir persécuté en 1593 tous les monastères d'hommes et de filles, chassé les Dominicains et brûlé le couvent des Cordeliers, oubliant qu'à la page précédente, il avait mentionné lui-même que le mariage de Charlotte-Brabantine de Nassau avec Claude de La Trémoille n'intervint qu'en 1598.

### ***HENRI DE LA TOUR D'Auvergne, Duc de Bouillon***

Henri de La Tour d'Auvergne se méfiait de l'utilisation qui pouvait être fait de ses écrits et de ce fait écrivait avec parcimonie. Ses Mémoires, qu'il fit rédiger en 1609 à l'attention de son fils aîné, Frédéric-Maurice, s'interrompent en 1586. Pour les années correspondant à la période couverte par la correspondance d'Elisabeth de Nassau nous disposons principalement des témoignages des contemporains du duc de Bouillon : Pierre de l'Estoile, Duplessy-Mornay, Sully, Aubéry du Maurier, Bassompierre, Richelieu,... Tous ces auteurs ont pour point commun d'avoir dressé une image très noire du duc de Bouillon, image reprise généralement par les historiens.

L'abbé Marsollier, dans l'*Histoire d'Henri de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon* qu'il a composé à la demande du cardinal de Bouillon, a synthétisé les témoignages des contemporains et y a ajouté des lettres conservées dans les archives royales. S'il ne dissimule pas la complexité de la personnalité du duc de Bouillon, il souligne toutefois ses qualités : excellent capitaine, grand politique et habile négociateur, en bref : “ un grand homme selon le monde ”<sup>44</sup>. Ce qui frappe toutefois dans l'ouvrage de l'abbé Marsollier c'est le peu d'importance qu'il attache à la duchesse Elisabeth de Nassau et son ignorance totale des liens étroits qui unissaient Henri de La Tour d'Auvergne aux La Trémoille.

Suivant la même ligne directrice que l'abbé Marsollier, Henri Zuber dans sa thèse publiée en 1982 ne connaît Henri de La Tour d'Auvergne que comme interlocuteur des rois, des ministres et curieusement ignore totalement les archives des La Trémoille en dehors des relevés réalisés par Paul Marchegay<sup>45</sup>. La consultation de sa thèse nous a appris toutefois l'existence d'une vingtaine de lettres de du duc de Bouillon à son épouse conservée dans la série R<sup>2</sup>53.

Comme il se doit, Henri de La Tour d'Auvergne est un des principaux personnages traités dans la correspondance de son épouse à sa soeur. Elisabeth de Nassau dresse un portrait peut-être partial, mais ses lettres ne dissimulent pas le caractère machiavélique du personnage, qui ne s'engageait jamais totalement dans une affaire, se conservant toujours une porte de sortie. Ces lettres toutefois font apparaître que l'engagement religieux de Henri de La Tour d'Auvergne ne fut pas seulement une décision politique, mais reposait sur une conviction profonde et véritable.

Lorsque la correspondance d'Elisabeth de Nassau commence, Henri de La Tour d'Auvergne était âgé de 40 ans, sa première épouse Charlotte de La Marck, décédée le 15 mai 1594, lui avait légué

---

<sup>43</sup> “ Mais comme les ouvriers en démontaient la charpente pour la descendre, un de ses ministres qu'elle considérait beaucoup, les ayant fait cesser, fit depuis révoquer l'ordre, plus picqué, dit-on, de ce qu'il avait été donné sans sa participation, que de voir ruiner un édifice qui méritoit si bien d'estre conservé ”.

<sup>44</sup> Abbé MARSOLLIER, *Histoire de Henri de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon*, op. cit., Livre VIII, p. 103.

<sup>45</sup> Henri ZUBER, *Recherches sur l'activité politique de Henri de La Tour, vicomte de Turenne, puis duc de Bouillon (1573-1623)*, Thèse de l'école nationale des Chartres, 2 vol, 1982.

le duché de Bouillon et le parlement de Paris venait d'enregistrer la dignité de maréchal de France que lui avait conférée Henri IV.

Henri de La Tour d'Auvergne et son cousin Claude de La Trémoille ont la réputation d'avoir pratiqué une politique de non-coopération pendant les années précédant la signature de l'Edit de Nantes. La victoire de Henri IV sur les Espagnols ruinèrent les visées qu'ils purent avoir de fonder des principautés indépendantes<sup>46</sup>. Soupçonné par Henri IV et Sully d'avoir trempé en 1602 dans le complot de Biron, Henri de La Tour d'Auvergne dut en 1606 faire sa soumission. Il se conduisit alors en bon courtisan et récupéra en 1608 sa principauté de Sedan.

Si pendant les deux premières années de la régence, Henri de La Tour d'Auvergne fut un fidèle de Marie de Médicis, dès 1613 il rejoignit le prince de Condé dans son mouvement de contestation contre les favoris. La prise du pouvoir par Louis XIII en 1617, le poids des infirmités lié à l'âge et à la goutte, provoquèrent son retrait de la scène politique.

Au travers du témoignage de son épouse, Henri de La Tour d'Auvergne lors de la première guerre de religion des années 1620 fut un apôtre du compromis dénonçant le politique aventurisme de l'assemblée de La Rochelle et de Rohan et de Soubise. L'état de santé de son mari que Elisabeth de Nassau communique régulièrement à sa soeur Charlotte-Brabantine met en évidence que Henri de La Tour d'Auvergne était physiquement incapable d'assumer le rôle que l'assemblée de La Rochelle lui avait discerné, argumentation qui a été reprise par le plupart des historiens sans beaucoup d'esprit critique.

### ***HENRI DE LA TREMOILLE, IIIe DUC DE THOUARS***

Henri de La Trémoille, fils aîné de Claude de La Trémoille et de Charlotte-Brabantine de Nassau, est né le 22 décembre 1598 à Thouars. Il n'avait pas encore six ans lorsqu'il perdit son père. Il passa les premières années de son enfance à Thouars parce que sa mère craignait que Henri IV le fasse élever dans la religion catholique comme le prince de Condé son cousin-germain. Elle le présenta à la cour seulement en 1608.

En 1611, Henri de La Trémoille fit son entrée dans la vie politique en participant à l'assemblée nationale protestante qui s'ouvrit le 27 mai à Saumur. Il était âgé seulement de 12 ans et son rôle fut purement symbolique dans cette assemblée où il vit le duc de Rohan s'opposer à son oncle le duc de Bouillon. L'assemblée de Saumur se sépara le 12 septembre et Henri de La Trémoille toujours aussi muet participa au mois de novembre au synode provincial tenu à Thouars. Lors de ce synode, la conduite du duc de Bouillon fut critiquée en sa présence sans qu'il réagisse, ce qui provoqua le mécontentement de son oncle<sup>47</sup>. A la suite de cet événement, craignant que son fils ne soit à Thouars l'objet de pressions, Charlotte-Brabantine de Nassau décida de le confier au duc de Bouillon. Celui-ci très rapidement pris conscience des limites de son neveu. Elisabeth de Nassau pour sa part fut pour lui une seconde mère comme en témoignent ses lettres.

Henri de La Trémoille comme tout gentilhomme bien né fit son tour d'Europe en 1614 et durant le premier semestre 1615, Pendant le second semestre 1615, il débuta réellement dans l'arène de la vie politique sous l'aile de son oncle le duc de Bouillon. En 1616, il reçut notamment une mémorable volée de bois vert de sa mère pour être intervenu en faveur de Rochelais sans lui en avoir référé. En 1617, pour la première fois, il présida l'ordre de la noblesse aux Etats de Bretagne en tant que baron de Vitre<sup>48</sup>. Comme nous l'avons vu ci dessus, il épousa au mois de février 1619, sa cousine germaine

---

<sup>46</sup> Cf. N. M. SUTHERLAND, *The huguenot struggle for recognition*, Yale University Press, 1980, p. 287-328.

<sup>47</sup> Lettre du duc de Bouillon à la duchesse de La Trémoille du 24 novembre 1611, Archives nationales, 1 AP 434:101.

<sup>48</sup> James B. Collins a mis en évidence le rôle d'Henri de La Trémoille aux Etats de Bretagne dans son études, *Estates and Orders in Early Modern Brittany*, Cambridge University Press, 1994, p. 184, 192-199 et 223. Il présida l'ordre de la noblesse lors des sessions des Etats de 1617, 1619, 1623, 1626, 1628, 1634, 1636, 1638, 1640, 1643, 1645. En 1647, à la prière du duc d'Enghien, Henri de La Trémoille céda la présidence à Henri de Chabot. Il présida à nouveau l'ordre de la noblesse aux Etats de 1649, 1653 et 1655. Le prince de Tarente présida l'ordre de la noblesse aux Etats de 1661 et le marquis de La Moussaye, beau-frère du duc, présida également l'ordre de la noblesse aux Etats de 1651 et 1657. L'éviction de ce dernier de cette présidence aux Etats de 1663 marqua la fin d'une époque.

Marie de La Tour d'Auvergne qui lui donna leur premier enfant en décembre 1620 ; Henri-Charles, futur prince de Tarente.

Henri de La Trémoille au mois de juillet 1620, mécontent du peu de cas que le souverain faisait de ses offres de service, rejoignit le parti de la Reine-mère alors que les jeux étaient fait et il revint à sa mère et à Duplessis-Mornay de solliciter son pardon du Souverain. Echaudé par cette expérience, Henri de La Trémoille écouta sa mère et Duplessis-Mornay et resta fidèle au Roi lors de l'affaire de Béarn puis dans la guerre des années 1621-1622.

Pour des raisons stratégiques, Louis XIII ordonna en 1621 la saisie de la baronnie de Vitré et puis en 1622 celle du comté de Taillebourg. De ce fait, alors qu'il était resté toujours fidèle au Roi, Henri de La Trémoille par une ironie de l'histoire se trouva dans l'obligation de quémander le retour de ses terres en 1623 et 1624. En 1625, à titre de consolation, il obtint du souverain un commandement dans l'armée de l'Est. Ce commandement présentait l'intérêt de l'éloigner de ses possessions de l'Ouest où Soubise à nouveau sévissait.

Henri de La Trémoille avait présidé l'ordre de la noblesse aux Etats de Bretagne de 1623, il présida à nouveau cet ordre aux Etats de 1626. En 1627, à la suite du débarquement des Anglais dans l'île de Ré et le début du siège de La Rochelle, Henri de La Trémoille vécut à nouveau dans la crainte de voir ses terres saisies. Après avoir présidé l'ordre de la noblesse aux Etats de Bretagne réunis à Nantes, au début du mois de juillet 1628, il fut convié par Louis XIII à le rejoindre dans son camp devant La Rochelle. Souffrant, déchiré par cette guerre qui le troublait dans sa volonté d'être " un bon Français ", il ne sut ou ne put résister aux arguments de Richelieu dont on connaît les talents de convertisseur et abjura entre ses mains le 18 juillet 1628.

Henri de La Trémoille ne revint jamais sur cette abjuration. Toutefois, à la différence de bien d'autres nouveaux convertis, il ne fut jamais un bigot et ne chercha pas à faire pression sur sa mère ou sa femme pour qu'elles se convertissent. Il est vrai que s'il l'eut tenté, il aurait eu peu de chance de réussir.

Une grave blessure au genou, reçue en 1630, ruina la carrière militaire de Henri de La Trémoille que la charge de colonel-général de la cavalerie légère, acquise après sa conversion, lui avait pu faire espérer. Faute d'argent disponible, il ne put profiter de la disgrâce du duc François V de La Rochefoucauld au début des années 1630 pour acheter la charge de gouverneur du Poitou de celui-ci. C'est finalement en Bretagne que Henri de La Trémoille fit carrière en monopolisant la présidence de l'ordre de la Noblesse aux Etats de Bretagne de 1634 à 1643. Comme son cousin germain le prince de Condé, il était devenu un homme lige du cardinal de Richelieu.

Henri de La Trémoille, quoiqu'il continua encore à présider l'ordre de la Noblesse aux Etats de Bretagne en 1645, 1649, 1653 et 1655, ne bénéficia pas du même crédit auprès de Mazarin que celui dont il avait joui auprès de Richelieu, ce qui le conduisit à embrasser un temps, en 1649, la cause de la Fronde parlementaire. La prise de position de son fils aîné, le prince de Tarente, en faveur du Grand Condé en 1651, ruina son crédit. A partir de 1655 il se retira de la vie politique et vécut alors principalement à Thouars dans le magnifique château qu'il avait fait construire en 1635 et où il mourut en 1674. L'on notera qu'il ne chercha jamais à faire interdire le temple de Thouars bien que sa femme soit morte en 1665. Interdiction que son fils le prince de Tarente, converti en 1670, aurait probablement demandée s'il n'était mort avant son père en 1672. L'on notera enfin que Henri de La Trémoille est le dernier membre de sa famille à avoir vécu principalement à Thouars.

### ***MARIE DE LA TOUR D'Auvergne, III<sup>e</sup> Duchesse de La Trémoille***

Marie de La Tour d'Auvergne, née en 1601 à Turenne, devint la fille aînée du duc et de la duchesse de Bouillon, à la suite de la mort le 6 décembre 1607 de sa soeur aînée la terrible Lolo. Comme nous l'avons dit, ci-dessus, dès sa naissance Elisabeth et Charlotte-Brabantine de Nassau avaient projeté de la marier à leur neveu et fils Henri de La Trémoille.

Régulièrement dans ses lettres, Elisabeth de Nassau donne des nouvelles de Marion à sa soeur. Le mariage intervint en 1619. La naissance tant attendue de leur premier enfant : Charles-Henri, futur prince de Tarente, eut lieu le 22 décembre 1620 à Thouars. Leur second enfant, né au printemps 1623,

ne vécut pas. Quatre autres enfants suivirent : Louis-Maurice, futur abbé de Charroux et de Talmont, né le 8 juin 1624 à Thouars, Elisabeth, née le 18 juillet 1628 à Vitré, Marie-Charlotte, future duchesse de Saxe-Jena, née le 26 janvier 1632 et Armand-Charles, né le 15 juin 1635. Elisabeth mourut le 9 mars 1640 à Thouars<sup>49</sup> d'une longue maladie et Armand-Charles le 13 novembre 1643 à Paris.

Marie de La Tour d'Auvergne répondit aux espérances que les deux soeurs avaient fondées en elle. En dépit de l'abjuration de Henri de La Trémoille, elle resta jusqu'à sa mort, le 24 mai 1665, fidèle à la religion réformée. Elle protégea les réformés de Thouars et de Vitré et les soutint financièrement lorsque ceux-ci dans les années 1640 durent reconstruire leurs temples. Son mari, chevalier des ordres du Roi en 1633, résidant désormais plus souvent à Paris dans les années 1630-1640, pendant ces années, elle fut un membre assidu du salon de la princesse de Condé et une figure éminente de l'Eglise de Charenton et dans les années 1640 était surnommée la reine des Huguenotes. En 1651, elle vit s'élever à Charenton une concurrente en la personne de sa belle-soeur Mme de Turenne : Charlotte de Caumont La Force.

Marie de La Tour d'Auvergne a laissé la réputation d'une femme autoritaire ayant eu selon le témoignage de Colbert de Croissy une forte emprise sur son mari. Elle échoua toutefois à imposer sa volonté à ses deux fils : Louis-Maurice son cadet au début de l'année 1644 se fit d'Eglise et ses relations avec son fils aîné Henri-Charles furent très difficiles. La prise de position de celui-ci, en octobre 1651, en faveur du prince de Condé doit être considéré comme une recherche d'identité, peine perdue c'est sa mère qui l'arracha à la prison en 1657 où il avait été mis à son retour des Pays-Bas. En 1662, le prince de Tarente plutôt que de plier sous la férule maternelle et à la grande colère de son père, reprit le chemin de la Hollande. Il ne revint en France qu'en 1667 deux ans après la mort de sa mère.

Marie de La Tour d'Auvergne vient d'être l'objet d'une thèse d'une historienne Luxembourgeoise Sonja Kmec<sup>50</sup>.

### ***FREDERIC-MAURICE DE LA TOUR D'Auvergne, Duc de Bouillon***

Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne est né en 1605. Peut-être parce qu'il était l'aîné et qu'il fut davantage élevé sous la coupe de son père, Elisabeth de Nassau n'est guère disserte sur lui. Par le témoignage du baron de Saumières, l'on sait qu'il fit ses études à Sedan où il eut pour précepteur Pierre du Moulin<sup>51</sup>. Au mois d'août 1617, il rejoignit sa mère à Turenne et fut reçu solennellement le 5 octobre dans la ville de Martel. Après un séjour à l'académie de Benjamin à Paris, ses parents, lorsqu'il eut 16 ans, l'envoyèrent en Hollande où son oncle Maurice de Nassau le fit débiter dans la carrière militaire comme enseigne dans le régiment de Maisonneuve. Il fit une brillante carrière : enseigne de cavalerie le 14 janvier 1625, officier général (*grootofficier der cavalerie*) le 12 avril 1630, gouverneur de Maestricht le 7 octobre 1632<sup>52</sup>.

Ecrire l'histoire de Elisabeth de Nassau et de son fils aîné, Frédéric-Maurice, est écrire un épisode du drame historique et psychologique existant entre le couple impossible formé par la mère et le fils<sup>53</sup>. Lors d'une visite à la cour de l'*Infante* en 1630 à Bruxelles, Frédéric-Maurice tomba amoureux d'Eléonore de Bergh, une beauté appartenant au lignage des Nassau, mais catholique. Cet

---

<sup>49</sup> Les derniers instants de la mort d'Elisabeth de La Trémoille ont fait l'objet d'une relation. Soixante-quatre personnes adressèrent à la duchesse des lettres de consolations. Archives nationales, 1 AP 433. Cette relation et ces lettres ont été publiées par J. ANDRIEUX dans le B.S.H.P.F., tome X, 1861, p. 259-269 et 356-385.

<sup>50</sup> Sonja KMEC, *Noblewomen and Family Fortunes in Seventeenth-Century France and England. A Study of the Lives of the Duchesse de La Trémoille and her Sister-in-Law, the Countess of Derby*. Thesis submitted for the degree of Doctor of Philosophy at the University of Oxford, Harris Manchester College, Hilary 2004.

<sup>51</sup> Jacques de LANGLADE, baron de SAUMIERES, *Mémoires de la vie de Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon*, Pierre Trabouillet, libraire, Paris, 1692, p. 38.

<sup>52</sup> B. H. M. VLEKKE, "Een Kleinzon van Willem den zwiiger als opperbevelhebber van het pauselijk leger : Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, hertog van Bouillon", *Mededelingen van het Nederlandsch Historisch Instituut te Rome*, 2<sup>e</sup> reeks, dl. 10 (1940), p. 59-105.

<sup>53</sup> Cf. Guy CORNEAU, *N'y a-t-il pas d'amour heureux ? Comme les liens père-fille et mère-fils conditionnent nos amours*, Coll. Réponse, Robert Laffont, 2003, p. 116-139.

amour contraria fort Elisabeth de Nassau qui avait projeté de le marier à Marguerite de Rohan la plus riche héritière huguenote de France<sup>54</sup>. Sourd aux pressions, Frédéric-Maurice, abjura le 27 octobre 1633 et épousa le 2 janvier 1634 au château de Boxmeer sa belle. Elisabeth de Nassau n'ayant pu empêcher ce mariage, ne put que l'approuver lorsqu'il fut fait. Comme nous le développons dans le second volume de la correspondance d'Elisabeth de Nassau, en épousant Eléonore de Bergh, Frédéric-Maurice avait voulu se libérer de l'emprise de sa mère en épousant une femme aussi forte qu'elle et l'on notera qu'il n'éprouva aucun trouble à changer de religion.

Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne fit pour la première fois publiquement profession de la Religion catholique à la Pentecôte 1636 à Paris où il s'était rendu pour voir si des possibilités de carrière s'offraient pour lui en France. Mais, comme l'écrit le baron de Saumières, il " n'étoit pas fait à la servitude " et rejoignit rapidement les rangs des opposants au cardinal de Richelieu. Sa participation aux complots du comte de Soissons et de Cinq-Mars, contre le cardinal, l'obligèrent en 1642 à remettre Sedan entre les mains du souverain. Pendant la Fronde, le duc de Bouillon fut des mécontents jusqu'à son ralliement spectaculaire au printemps 1651 à la Régente et à Mazarin. Il mourut toutefois le 9 août 1652 à Pontoise sans avoir pu réaliser la brillante carrière qu'on lui prédisait<sup>55</sup>.

### ***HENRI DE LA TOUR D'AUVERGNE, VICOMTE DE TURENNE***

Henri, futur maréchal de Turenne, est né en 1611. Elisabeth de Nassau communique régulièrement de ses nouvelles à sa soeur. Suzanne d'Huart en a donné quelques extraits dans sa présentation de son édition des lettres de Turenne.

Le jeune vicomte de Turenne accompagna sa mère pendant le long séjour qu'elle fit à Turenne et dans ses terres du sud-ouest en 1619 et 1620. A cette occasion, il fut sérieusement malade. L'on peut se demander si par une maladie à caractère psychosomatique, il ne manifestait pas son mécontentement d'être séparé de son père et de son frère aîné et de rester pendant de longs mois dans un entourage exclusivement féminin. Maladie qui l'affectera pendant sa vie d'adulte chaque fois qu'il se sentira impuissant à dominer une situation angoissante pour lui. Tomber malade est souvent une échappatoire proposée par le corps pour protéger l'esprit d'un mal infiniment plus grave<sup>56</sup>.

A l'automne 1626, Turenne devint élève à l'académie de Benjamin à Paris. Craignant que son fils cadet devienne l'otage de la Cour, Elisabeth de Nassau l'envoya en 1628 aux Provinces-Unies auprès de son frère le Staathouder Frédéric-Henri de Nassau. Par la suite Turenne fit la carrière qu'on lui connaît au service de la France<sup>57</sup> et obtint le bâton de maréchal le 18 novembre 1643. Sous une apparente docilité, comme son frère aîné, il supportait difficilement l'autorité de sa mère et n'était jamais pressé de revenir à Sedan, préférant la joyeuse société parisienne comme en témoigne le cardinale de Retz au début de ses Mémoires.

Turenne se maria la quarantaine venue le 29 juillet 1651 avec Charlotte de Caumont, fille unique du IIe duc de La Force, Armand-Nompar de Caumont et de Jeanne de La Rochefaton<sup>58</sup>. Décision réfléchie d'un homme qui n'est pas sûr de son égalité avec la femme et qui préfère la

---

<sup>54</sup> Il semble que le projet qu'avait formé Elisabeth de Nassau avec son frère Frédéric-Henri de Nassau de marier Frédéric-Maurice à la fille aînée de celui-ci ne relève que de l'imagination de Jacques de Langlade.

<sup>55</sup> François VI de LA ROCHEFOUCAULD (duc), *Mémoires*, La Petite Vermillon, Editions de La Table Ronde, Paris, 1993, p. 292-293.

<sup>56</sup> Cf. Sur ce point Christiane OLIVIER, *Filles d'Eve. La relation Mère-Fille, op. cit.*, Denoël, 2001, Langage du corps chez l'enfant, p. 30-31.

<sup>57</sup> Cf. Jean BERENGER, *Turenne*, Arthème Fayard, 1987.

<sup>58</sup> Les Caumont de La Force sont la grande famille protestante du Périgord. Le chef de cette famille, Jacques-Nompar de Caumont (1558-1652), marquis puis duc et pair de La Force, maréchal de France en 1622, fut une figure marquante du parti protestant dans le premier XVIIe siècle. Charlotte-Brabantine de Nassau favorisa en 1609 le mariage de son fils aîné, Armand, avec Jeanne de La Rochefaton, dame de Saveilles. Les Caumont de La Force sont la seule famille ducale dont le chef de famille professait encore le protestantisme à la Révocation de l'Edit de Nantes. Duc de LA FORCE, *Le Maréchal de La Force. Un serviteur de sept Rois (1558-1652)*, Librairie Plon, 1950.

domination vis a vis d'une femme plus jeune que lui<sup>59</sup>. Sa femme, comme on l'a dit ci-dessus, fut au temple de Charenton l'adversaire de la duchesse de La Trémoille. Ces querelles horripilaient quelque peu Turenne. Charlotte de Caumont décéda le 13 avril 1666, deux ans plus tard Turenne abjura entre les mains de Hardouin de Péréfixe. Son biographe Jean Bérenger souligne que si avant 1668, il était un huguenot tiède, après 1668 il ne fut jamais un catholique zélé. Le 27 juillet 1675, il fut fauché par un boulet à Saasbach. Cette mort qui ne correspondait pas à l'idéal de la "bonne mort" précédée d'une confession, selon le témoignage de Mme de Sévigné ne suscita toutefois aucun doute de la part des dévots.

### ***JULIENNE-CATHERINE, ELISABETH, CHARLOTTE ET HENRIETTE DE LA TOUR D'Auvergne***

Dans sa correspondance Elisabeth de Nassau ne parle guère de ses filles cadettes : Julienne, Elisabeth, Henriette et Charlotte sinon à l'occasion d'une maladie.

Curieusement, c'est Elisabeth-Charlotte, la seconde des filles cadettes d'Elisabeth de Nassau, née en 1607, qui se maria la première en 1624 avec le jeune comte de Duras d'une très bonne famille huguenote de Guyenne<sup>60</sup>. Le contrat de mariage avait été passé en 1619, mais la cérémonie du mariage fut retardée par la guerre, puis par les difficultés financières des Bouillon. Elisabeth resta fidèle à la Réforme jusqu'à sa mort en 1685. Elle eut toutefois la douleur de voir ses deux fils, Duras et Lorges, se convertirent en 1668 et sa fille Marie en 1678.

Dès 1624, Elisabeth de Nassau avait envisagé de marier Julienne, l'aînée de ses filles cadettes, avec le comte de Roucy d'une branche cadette de la Maison de La Rochefoucauld, baron de Pierrepont en Picardie et seigneur de Chef-Boutonne au Poitou. Mais les négociations traînèrent en longueur en raison des exigences du conseil du comte et le contrat fut signé seulement le 13 décembre 1627, le mariage devait être célébré au début de l'année 1628, mais le futur fut embastillé en raison de ses liaisons avec les insurgés de La Rochelle. Ce qui fit que Julienne fut finalement la dernière demoiselle de Bouillon à se marier en 1630. Elle mourut prématurément le 6 octobre 1637 et fut inhumée dans le sépulcre des Bouillon à Sedan. Son fils, Frédéric-Charles de La Rochefoucauld-Roy, resta fidèle à la Réforme et avec sa femme, Elisabeth de Durfort, émigra au Danemark, puis en Grande-Bretagne.

Henriette, née en 1609, lors d'un séjour à Vitry en 1627 rencontra un jeune gentilhomme huguenot breton : Amaury III Gouyon de la Moussaye dont elle tomba amoureuse. Marquis de La Moussaye, comte de Plouër, il était un beau parti et les deux duchesses de La Trémoille soutinrent ce projet face aux réticences de la duchesse de Bouillon qui aurait aimé marier sa fille Julienne avant Henriette. Mais l'amour triompha, le mariage fut célébré à Sedan au printemps 1629. La correspondance du marquis et de la marquise de la Moussaye que nous avons publiée fait connaître leurs tribulations et révèle qu'ils furent le soutien fidèle des La Trémoille en Bretagne<sup>61</sup>. Amaury III Gouyon de La Moussaye mourut en 1663 et Henriette en 1677. Leurs enfants étaient toujours protestants à la Révocation.

Si Charlotte, Mlle de Turenne, née en 1613, resta célibataire, c'est parce qu'elle était handicapée. Elle mourut le 29 juillet 1662. Suzanne d'Huart et Jean Bérenger ont souligné la complicité qui l'unissait à son frère Turenne. Elle devint une intime de son épouse Charlotte de Caumont et avec celle-ci, sa soeur Mme de Duras et Mlle de La Suze, elle se livra à Charenton à une

---

<sup>59</sup> Christiane OLIVIER, *Les fils d'Oreste ou la question du père*, Coll. Champs, Flammarion, 2004, p. 146.

<sup>60</sup> Les Durfort apparaissent au XI<sup>e</sup> siècle en Agenais et en Quercy. En 1560, Symphorien de Durfort, chef de la branche aînée de Duras, possessionnée en Guyenne, embrassa le protestantisme. En 1579, un duel opposa ses deux fils Jean, vicomte de Duras et Jacques, seigneur de Rauzan, au vicomte de Turenne et à son second le baron de Salignac. Turenne faillit perdre la vie dans l'affaire. Le sieur de Rauzan, devenu vicomte de Duras à la mort en 1587 de son frère aîné, épousa en 1603 Marguerite de Montgommery qui lui apporta le comté de Lorges en Orléanais et celui de Montgommery en Pays d'Auge. Le mariage de Guy-Aldonce de Durfort, leur fils aîné, avec Elisabeth de Nassau réconciliait les deux familles ennemies quarante ans plus tôt. Yves DURAND, *La Maison de Durfort à l'époque moderne*, Fontenay-le-Comte, 1975.

<sup>61</sup> Jean Luc TULOT, *Correspondance du marquis et de la marquise de la Moussaye*, Coll. Pages d'archives, Editions Honoré Champion, 1999.

lutte d'influence contre sa soeur aînée, le duchesse de La Trémoille. Le ministre Alexandre Morus, soutenu par la duchesse de La Trémoille et décrié par Mme de Turenne et Mlle de Bouillon, fut un des enjeux de cette bataille de dames.

### ***CLAUDE DE LA TREMOILLE, IIe DUC D THOUARS***

Claude de La Trémoille, IIe duc de Thouars, l'époux de Charlotte-Brabantine de Nassau, trop tôt décédé dans la nuit du 24 au 25 octobre 1604 à l'âge de 37 ans, est un personnage quasi méconnu de l'histoire. Pourtant en raison de l'alliance de sa famille avec la branche des Bourbon-Montpensier, sa puissance territoriale en Poitou, Anjou, Aunis et Saintonge, il était un personnage de premier plan. Mais, il apparaît comme une figure de second rang, éclipsé par la personnalité du duc de Bouillon, calomnié par les thuriféraires de Henri IV<sup>62</sup>, ignoré des historiens protestants en dehors de l'article que lui consacrent les frères Haag dans leur somme sur le protestantisme français<sup>63</sup>. Pourtant le fait qu'il ne tira de sa conversion au protestantisme que des dettes et l'amitié que lui porta toujours Agrippa d'Aubigné auraient dû les conduire à lui consacrer plus d'attention.

La transcription des lettres de Claude de la Trémoille à son épouse<sup>64</sup> pendant l'automne 2001, m'a fait percevoir les raisons de cette absence d'étude. Il s'était converti au protestantisme au mois d'août 1588, après la mort de Henri Ier de Bourbon-Condé, qu'il avait rejoint en 1585, et était devenu le chef de file des fermes du parti protestant face à Henri de Navarre tenant d'une ligne plus modérée. Comme le souligne Winifred Stephens, auteur d'une histoire des La Trémoille inédite en France, par ses convictions il ressemblait beaucoup aux puritains anglais<sup>65</sup>.

Henri de Navarre devenu roi de France se défia toujours de Claude de La Trémoille et le cantonna toujours dans des commandements subalternes<sup>66</sup>. Alors que le duc de Thouars était déjà handicapé par la goutte qui l'emporta prématurément, il l'engloba habilement dans le discrédit de ceux qui ne participèrent au sentiment d'union nationale, né de l'invasion des Espagnols en 1597. Claude de La Trémoille, lors de la crise de 1602, fut le plus ferme soutien du duc de Bouillon, par la campagne de pression psychologique auquel il le soumit, le Béarnais hâta sa fin en 1604. L'histoire de Claude de La Trémoille est une atteinte à l'image sublimée de Henri IV, c'est pourquoi les historiens Français de tous bords l'ont ignorée !

### ***CHARLOTTE ET FREDERIC DE LA TREMOILLE***

Charlotte de La Trémoille, née en 1599, est la seule des deux filles de Charlotte-Brabantine de Nassau à avoir atteint l'âge adulte. La correspondance d'Elisabeth de Nassau nous apprend les enjeux de sa présentation à la cour en 1608, puis son séjour en Hollande auprès de sa grand-mère Louise de Coligny.

Le mariage de Charlotte de La Trémoille fut difficile à arrêter. Il n'y avait pas de prétendants français protestants convenables. Le duc de Bouillon attira l'attention de sa belle-soeur sur l'impossibilité de la marier à un catholique. C'est finalement lors du séjour qu'elle fit en 1625 et 1626 à La Haye que Charlotte-Brabantine de Nassau trouva pour sa fille un époux digne de son rang : James

---

<sup>62</sup> Pierre de L'Estoile à son propos écrivait : " grand seigneur et grand terrien et hors cela (dit quelqu'un) rien... " (*Mémoires et journal depuis la mort de Henri III (1589) jusqu'en 1611*, Ed. Michaud et Poujoulat, Mémoires relatifs à l'Histoire de France, Nouvelle collection, Didier, Paris, tome XV, 1857, p. 381). Du fait de sa puissance territoriale, héritée de ses pères, Claude de La Trémoille était moins manoeuvrable que ses condisciples dont la fortune dépendait de la grâce du souverain. Pour cette raison, Henri IV qui ne l'aimait guère, ne lui conféra qu'une dignité : la pairie au mois d'août 1595.

<sup>63</sup> Frères HAAG, *La France protestante*, tome VI, p. 413-420.

<sup>64</sup> Archives nationales, 1 AP 298.

<sup>65</sup> Winifred STEPHENS, *The La Trémoille Family. From the Crusades to the French Révolution*, Houghton Mifflin Company, Boston and New York, 1914, p. 99.

<sup>66</sup> Henri IV en dehors d'une compagnie de cinquante puis de cent hommes d'armes de ses ordonnances, n'accorda à Claude de La Trémoille qu'une seule dignité au mois d'août 1595 : la pairie ; faveur qui n'en était pas, sachant pertinemment qu'elle serait pour le duc de Thouars plus une sources de dépenses que de revenus.



Stanley, baron de Strange, fils du 6<sup>ème</sup> comte de Derby. Henriette de Witt-Guizot<sup>67</sup> et Léon Marlet<sup>68</sup> ont écrit deux biographies de Charlotte de La Trémoille. L'émergence de l'histoire des femmes comme discipline dans les dernières décennies du XXe siècle à nouveau en ce XXIe siècle commençant a attiré l'attention des chercheurs sur Charlotte de La Trémoille, comtesse de Derby. Elle vient d'être l'objet de deux articles en 2001 par Katharine Walker<sup>69</sup> et en 2004 par Sonja Kmec<sup>70</sup>.

Charlotte de La Trémoille est célèbre pour l'héroïque défense qu'elle opposa à Latham House au général Thomas Fairfax. Elle mourut le 31 mars 1664. Le magnifique tableau de Charlotte de La Trémoille, de son époux et d'une de leurs filles, peint par Van Dyck, est conservé dans la Frick collection à New York. Elle compte parmi ses descendants Sir Winston Churchill.

Si Charlotte est une digne représentante des La Trémoille, son frère cadet Frédéric, comte de Laval, est un des moutons noirs de cette famille. Frédéric, né en 1602, défiguré par un bec-de-lièvre, avait hérité des angoisses de sa mère lorsqu'elle le portait. Sa correspondance et celle de son précepteur Berthold, transcrite en 2004, fait apparaître que n'ayant pu construire son Œdipe à la suite de la mort de son père en 1604, il fit une fixation sur sa mère. Habitué à l'autorité unique de sa mère, devenu adolescent il admis mal l'autorité extérieur des maîtres que celle-ci avait choisi, que ce soit son précepteur Berthold ou dans le dernier trimestre 1617 le duc de Bouillon, se montrant agressif et buté. Ne supportant aucune lois au dessus de lui, il eut des conflits fréquents avec ses cousins ou d'autres gentilshommes à la cour de ses oncles Maurice et Frédéric-Henri de Nassau. Troubles caractéristique des enfants dont la mère à été la seule interlocutrice<sup>71</sup>.

Comme nous l'avons écrit ci-dessus, par deux fois, en 1625 puis en 1628, Frédéric prit le parti des Rochelais ; à chaque fois sa mère dut solliciter sa grâce en 1626 et en 1629. Frédéric cette dernière année vendit sa part de la baronnie de l'Ile-Bouchard au cardinal de Richelieu, ce qui contraignit son frère aîné, Henri, de vendre à Son Eminence le restant.

Dans les années 1630, Frédéric se retira aux Provinces-Unies où il eut une maîtresse anglaise, Miss Orbs, qui lui donna un fils. S'étant mis à dos les Etats des Provinces Unies, il partit en 1634 à Venise où d'une nouvelle liaison avec une italienne, Marietta Mussi, il eut cette fois-ci une fille. Frédéric de La Trémoille eut la fin d'un héros de roman picaresque. Il mourut au mois de février 1642 à Venise des blessures reçues lors d'un duel avec Henri Escoubleau, marquis du Coudray-Montpensier. Sur son lit de mort, il maudit son frère et sa belle-soeur.

### ***JULIENNE, FLANDRINE ET EMILIA-SECUNDA DE NASSAU***

Dans la conception humaniste de la matrone parfaite, cultiver un réseau de correspondance, au profit de la carrière de leurs époux, était une des tâches les plus importantes des femmes lettrées issues de l'aristocratie ou de l'élite bourgeoise<sup>72</sup>. Dans ce but et aussi par une affection naturelle entre soeurs Elisabeth de Nassau, en plus de Charlotte-Brabantine, entretenait une correspondance suivie avec ses soeurs : Julienne, Flandrine et Emilia-Secunda. Elle semble avoir eu des relations moins suivies avec ses autres soeurs : Maria, comtesse de Hohenlohe, Anna, comtesse de Nassau-Dietz, Emilia, princesse de Portugal, Catherina-Belgica, comtesse de Hanau-Münzberg. Ses relations avec ses frères Maurice et Frédéric-Henri ne paraissent avoir été guère cordiales en raison des intérêts d'argent qui les opposaient touchant l'héritage de leurs parents.

---

<sup>67</sup>Mme de WITT (née Guizot), *Charlotte de La Trémoille, comtesse de Derby*, Didier, Paris, 1870.

<sup>68</sup> Léon MARLET, *Charlotte de La Trémoille, comtesse de Derby*, Paris, 1895. Léon Marlet a utilisé la copie des lettres de Charlotte de La Trémoille effectuée par Paul Marchegay.

<sup>69</sup> Katharine WALKER, "The Military Activities of Charlotte de La Trémouille, countess od Derby, during the Civil War and Interregnum", *Northern History* 38/1, 2001, p. 47-64.

<sup>70</sup> Sonja KMEC, "Royalist Noble women and Family Fortunes during the Civil War and Commonwealth : the Survival Strategies of the Countess of Derby", *Journal of the Oxford University History Society*, 2004.

<sup>71</sup> Christiane OLIVIER, *Les fils d'Oreste ou la question du père*, op. cit., p. 174-175.

<sup>72</sup> Elisja SCHULTE VAN KESSEL, "Vierges et mères entre ciel et terre. Les chrétiennes des premiers temps modernes", in Georges DUBY et Michelle PERROT, *Histoire des femmes, Volume III : XVIe-XVIIIe siècles*, op. cit., p. 150.

Louise-Julienne de Nassau, fille aînée de Guillaume de Nassau et de Charlotte de Bourbon-Montpensier, née le 31 mars 1576 à Delft, épousa le 12 juin 1593 à Dillenburg l'électeur palatin Frédéric IV d'où son surnom de la bonne princesse. Elle perdit son époux le 9 septembre 1610. Son fils aîné, Frédéric en acceptant en 1618 la couronne de Bohême fit le malheur de sa famille. A la suite de l'occupation du Palatinat par les armées de l'Empereur, elle dut se retirer auprès de sa fille, Elisabeth-Charlotte, l'Electrice de Brandebourg. Elle mourut le 15 mars 1644 à Koenigsberg. Julienne de Nassau écrivait de longues lettres à ses soeurs. Sa correspondance à Charlotte-Brabantine est conservée dans deux registres qui à notre connaissance n'ont jamais été exploités<sup>73</sup>.

Flandrine de Nassau, quatrième fille de Guillaume le Taciturne et de Charlotte de Bourbon-Montpensier, née le 18 août 1579 à Anvers, fut élevée par sa cousine Jeanne Chabot, abbesse de Paracllet puis par sa tante Jacqueline de Bourbon-Montpensier, abbesse de Jouarre et de Sainte-Croix de Poitiers. Elle fit sa première communion en 1589, prit le voile en 1594 et devint en 1603 abbesse de Sainte-Croix de Poitiers. Elle mourut dans la nuit du 9 au 10 avril 1640<sup>74</sup>. Paul Marchegay a publié ses lettres à Charlotte-Brabantine<sup>75</sup>, une vingtaine de ses lettres à Elisabeth de Nassau sont conservées dans le Fonds Rohan-Bouillon<sup>76</sup>. Régulièrement Elisabeth de Nassau demande à sa soeur Charlotte-Brabantine de transmettre ses lettres à leur bonne soeur. En 1611, elles demandèrent au cardinal de Joyeuse d'intervenir pour qu'elles puissent la voir sans "la grille". Elisabeth de Nassau intervint même pour apaiser un différent entre les deux soeurs. Leurs relations mettent en évidence que leur différence de religion n'avait en rien affecté leur affection réciproque.

Emilia-Secunda, née le 9 décembre 1585 à Anvers, était la plus jeune fille de Guillaume le Taciturne et de Charlotte de Bourbon-Montpensier. Elle accompagna sa soeur aînée Julienne à Heidelberg. Emilia-Secunda épousa à l'âge de 34 ans, le 24 juin 1616 Frédéric-Casimir, duc de Landsberg, cadet de la Maison de Deux-Ponts. Elle écrivait, elle aussi, régulièrement à ses deux soeurs. Sa correspondance à Charlotte-Brabantine est réunie dans deux registres du Fonds La Trémoille<sup>77</sup>. Emilia-Secunda assista sa soeur Charlotte-Brabantine sur son lit de mort. Elle mourut le 28 septembre 1657 à Landsberg.

## **ELISABETH DE NASSAU AU MIROIR DE SES LETTRES**

Elisabeth de Nassau dès qu'elle en avait la possibilité s'asseyait à une table, prenait une feuille de papier, de l'encre, sa plume et les mots couraient sur la feuille.

"Je ne say quiter la plume quant je la prans pour vous escrire, quoyque je ne vous dise rien quy vaille et que je grifonne bien comme un chat" écrit-elle dans sa lettre du 21 juillet 1608.

Les feuilles de ses lettres n'étaient jamais trop grandes, aussi sur leurs marges, elle ajoutait toujours d'ultimes informations jusqu'à ce que le papier lui "faut".

Horreur des lecteurs bons en français et joie des cancrs du XXI<sup>e</sup> siècle, Elisabeth de Nassau n'attachait aucune importance aux règles grammaticales, au nombre adéquat de l, de m, de n, de s ou de t, peu importent les fautes d'orthographe, ce qui comptait pour elle, c'était manifester son affection à sa soeur, avoir des nouvelles de sa santé et de celle de ses neveux et de sa nièce, l'interroger sur l'état de ses affaires, donner des nouvelles de leurs frères et soeurs.

Elisabeth de Nassau et sa soeur étaient nées à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et en avaient conservé la verdeur du langage, ainsi le 12 mars 1619 quelque temps après le mariage d'Henri de La Trémoille avec sa fille Marie, n'écrit-elle pas à sa soeur :

---

<sup>73</sup> Archives nationales, 1 AP 337 et 338.

<sup>74</sup> Edmond-René LABANDE, "Histoire de l'Abbaye Sainte-Croix de Poitiers", *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4<sup>ème</sup> Série, Tome XIX, Années 1986-1987, p. 271-305.

<sup>75</sup> Paul MARCHEGAY, "Lettres de Flandrine de Nassau, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers à Charlotte-Brabantine de Nassau, duchesse de La Trémoille, sa soeur", *Archives historiques du Poitou*, Tome I, 1872, p. 203-296.

<sup>76</sup> Cf. Chapitre 36.

<sup>77</sup> Archives nationales, 1 AP 340 et 341.

“ Vous me demandés sy l’on baise hardiment, et moy je vous diray que ce n’est pas assés à mon gré, mais que je reconnois bien qu’il me laisse pour cela, ayant grande amytié ! Dieu l’y continue par sa grâce et l’ocmente au parfait degré, selon vostre désir et le mien !”

### **LES MOYENS DE COMMUNICATION**

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les transports routiers n’avaient guère progressé par rapport au Moyen Age et même à l’Antiquité. Un courrier expresse à cheval pouvait couvrir entre 90 à 120 km par jours, un courrier normal par le coche couvrait environ 30 à 40 km par jour. A cela doit être ajouté les aléas climatiques, l’état des routes, la présence de gens de guerre ou d’une contagion.

#### **Evaluation des distances entre les deux soeurs<sup>78</sup>**

	Distance	Courrier expresse 120 km/jour	Courrier normal 40 km/jour
Paris-Sedan	257 km	2 jours	6 jours
Paris-Thouars	333 km	2,5 jours	8 jours
Paris-Vitré	311 km	2,5 jours	8 jours
Paris-Pougues	229 km	2 jours	5,5 jours
Thouars-Vitré	169 km	2 jours	3 jours
Thouars-Poitiers	65 km	0,5 jour	1,5 jours
Thouars-Pougues	300 km	2,5 jours	7,5 jours
Thouars-Sedan	581 km	5 jours	14 jours
Thouars-Turenne	297 km	2,5 jours	7 jours
Sedan-Turenne	750 km	7 jours	18 jours
Sedan-Heidelberg	350 km	3 jours	8 jours

Si une lettre pouvait mettre deux jours pour aller de Sedan à Paris, en l’absence de courriers expresses, elle devait mettre une quinzaine de jours pour atteindre Thouars.

La Poste dont l’origine remonte à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle sous le règne de Louis XI a connu quelques perfectionnements sous celui de Louis XIII. Les relais de postes qui jalonnaient les grandes routes de France étaient espacés de sept lieues environ. Ils comportaient des écuries pour les chevaux et hôtellerie pour les voyageurs. Ils étaient tenus par des maîtres de poste qui achetaient leur charge au roi et devaient fournir des chevaux pour le courrier de la poste aux lettres.

Comme Mme de Sévigné dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, Elisabeth de Nassau utilisait les services du coche pour correspondre, “ Je ne pers pas un coche sans vous écrire ”, écrit-elle dans sa lettre du 1<sup>er</sup> novembre 1621. Elle utilisait aussi tout un réseau de laquais ou de gentilhommes portant les messages dans des voyages incessants entre Paris, Fontainebleau, Saint-Germain, Pougues, l’Ile-Bouchard, Laval, Vitré ou Thouars au gré des déplacements de sa soeur. Par ailleurs Sedan servait de relais aux lettres adressées par leurs soeurs : Louise-Julienne, l’électrice palatine et Emilia-Secunda, la duchesse de Landsberg, Flandrine, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers.

En général, Elisabeth de Nassau écrivait une lettre tous les semaines. Lorsque la duchesse de La Trémoille résidait à Paris, il lui arrivait de lui envoyer une lettre tous les deux ou trois jours ou même tous les jours.

<sup>78</sup> Evaluation selon les itinéraires routiers conseillés par Michelin.

## ***LA LETTRE A L'ABSENTE***

“ La lettre conversation avec un absent, représente un événement majeur de la solitude ”<sup>79</sup>. “ Que je me souhaite souvent auprès de vous, ma chère Madame, pour soulager l’ennui de mon esprit abatu, en versant dans votre sein mes appréhensions et mes craintes ”, écrivait Elisabeth de Nassau à sa soeur Charlotte-Brabantine, dans sa lettre du 27 octobre 1621. Incontestablement elle souffrait de leur séparation, “ Certes, si vous pouviés estre sautée icy quant nous le désirons, ce seroit bien souvent ” ajoute-t-elle. Sur ce point ses sentiments font penser à l’amour de Mme de Sévigné pour sa fille<sup>80</sup>.

Elisabeth de Nassau était toujours dans l’attente de lettres de sa soeur.

“ Ma chère Madame, il faut que nous ayons de vos lettres, nous en sommes bien famées y ayant longtemps que nous sommes privés de ce cher contantement,... ”

écrit-elle dans sa lettre du 11 septembre 1622. Mais ces nouvelles devaient être ordonnées, elle gourmande sa soeur lorsqu’elle oublie de les dater<sup>81</sup>.

Elisabeth de Nassau vivait toujours dans l’espérance d’une visite prochaine de sa soeur. Mais elle écrivait autant pour elle, pour se libérer, que pour informer sa soeur. Rendre compte de soi, parler de soi à la première personne est la réalité première d’une lettre<sup>82</sup>. Comme le souligne Roland Barthes, la femme est celle qui reste, qui attend, qui souffre<sup>83</sup>.

## ***L'EPOUSE D'UN GRAND***

Elisabeth de Nassau par son père Guillaume le Taciturne était apparentée avec les principales familles princières d’Allemagne ; par sa mère, Charlotte de Bourbon-Montpensier, elle cousinait avec Henri IV et Louis XIII. Son mari, Henri de La Tour d’Auvergne, pour sa part était allié aux principaux lignages de France.

Elisabeth de Nassau reçut une éducation très soignée visant à en faire l’égale d’un gentilhomme, telle la dame du palais définie par Julien le Magnifique dans le *Courtisan* de Baldassare Castiglione<sup>84</sup>, mais aussi résultante du discours protestant plus égalitaire que celui tenu par les catholiques envers les femmes.

La correspondance d’Elisabeth de Nassau met bien en évidence le rôle qui lui était assigné, le substitut naturel de son époux en cas d’impossibilités<sup>85</sup>. Pendant les absences de son époux à la Cour, c’est elle qui le représentait à Sedan. Le duc de Bouillon depuis 1605 hésitant à se rendre en ses terres du sud-ouest, c’est à elle qu’incomba cette tâche en 1614-1615, 1616-1617 et 1619-1620.

Le duc de Bouillon n’aimait guère se livrer dans ses lettres par crainte que leur contenu soit exploité contre-lui. Il ne dérogeait pas à ce principe à l’encontre de sa belle-soeur la duchesse de La Trémoille<sup>86</sup>. Il se reposait sur son épouse pour fournir à celle-ci des données plus détaillées.

## ***UNE MERE DE FAMILLE***

---

<sup>79</sup> E. M. CIORAN cité par Geneviève HAROCHE-BOUZINAC, *L'Epistolaire*, Coll. Contours littéraires, Hachette, 1995, p. 3.

<sup>80</sup> Cf. Roger DUCHESNE, *Madame de Sévigné et la lettre d'amour*, Nouvelle édition augmentée, Klincksieck, Paris, 1992.

<sup>81</sup> Elisabeth de Nassau date soigneusement toutes ses lettres, ce qui nous a considérablement facilité notre tâche.

<sup>82</sup> Marie-Claire GRASSI, *L'Epistolaire*, DUNOD, Paris, 1998, p. 100.

<sup>83</sup> Roland BARTHES, *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, Le Seuil, 1977.

<sup>84</sup> Baldassare CASTIGLIONE, *Le Livre du Courtisan*, Ed. Alain Pons, GF-Flammarion, 1991, Livre troisième, p. 227-320. Publié en 1528 à Venise, traduit en français en 1537, *Le Livre du Courtisan* fut le bréviaire de l’homme et de la femme de Cour dont il traçait le modèle. Cf. Madeleine LAZARD, *Images littéraires de la femme à la Renaissance*, Coll. Littératures modernes, PUF, 1985.

<sup>85</sup> Olwen HUFTON, *The prospect before her. A History of Women in Western Europe, Volume I : 1500-1800*, Fontana press, 1997, p. 147.

<sup>86</sup> Jean Luc TULOT, *Correspondance de Henri de La Tour d’Auvergne, duc de Bouillon*, Saint-Brieuc, 2000.

Elisabeth de Nassau eut une dizaine d'enfants dont sept atteignirent l'âge adulte. Au travers de ses lettres à sa soeur, elle apparaît avoir été une mère très attentive et affectueuse. Evelyne Berriot-Salvadore a souligné son talent à dépeindre, tant pour son plaisir que pour celui de sa sœur, les scènes de la vie de ses enfants, les faisant sortir de l'anonymat du premier âge ; fait qui dénote chez elle une fine compréhension de la psychologie enfantine<sup>87</sup>. La transcription de la totalité des ses lettres fait toutefois apparaître des différences d'attitude envers ses enfants. Si elle évoque couramment dans ses lettres ses deux filles aînées : Louise, dite Lolo, morte le 6 décembre 1607 à Paris et Marie, dite Marion, future duchesse de La Trémoille et ses deux fils Frédéric et Henri, elle donne très rarement des nouvelles de ses quatre plus jeunes filles : Elisabeth, Julienne, Henriette et Charlotte avant qu'elles ne soient en âge d'être mariées.

Olwen Hufton a souligné combien l'établissement de plusieurs filles pouvait grever la fortune des familles les plus riches de la noblesse. En général, on mariait une ou deux filles pour établir des alliances et assurer sa position sociale et les autres restaient à la maison, ou s'installaient à un âge plus avancé avec un revenu très modeste sur des propriétés qui, après leur décès, revenaient à la famille<sup>88</sup>. Le duc et la duchesse de Bouillon ne suivirent pas cette pratique et marièrent quatre de leurs cinq filles : Marie en 1619 à Henri de La Trémoille, Elisabeth en 1624 à Guy-Aldonce de Durfort, Henriette en 1629 à Amaury III Gouyon de la Moussaye et Julienne en 1630 à François II de La Rochefoucauld-Roye<sup>89</sup>. Ces quatre mariages coûtèrent certes aux Bouillon la bagatelle de 750 000 livres, mais ils furent une importante contribution à la pérennisation du protestantisme dans la haute noblesse protestante : les Durfort se ralliant seulement au catholicisme en 1668 en même temps que leur oncle Turenne<sup>90</sup>, le prince de Tarente et son fils abjurant en 1670<sup>91</sup>, les Gouyon de la Moussaye et les La Rochefoucauld-Roye étant toujours protestants en 1685.

### ***LA PROTESTANTE***

Elisabeth de Nassau exprime sa foi dans chacune de ses lettres. Il s'agit d'une foi profonde baignant dans la certitude de figurer au nombre des élus de Dieu. Malgré les épreuves cette assurance ne faiblit pas :

“ Il nous fait une grande grâce quant il nous touche d'un vray déplaisir de nos fautes et, et d'une sainte joye en l'assurance qu'elle nous sont pardonnées et éfacées au sanc précieux de nostre seigneur Jésus Christ ” (15 avril 1624).

La piété protestante d'Elisabeth de Nassau la porte avec ferveur vers le Dieu dispensateur de la foi et du salut.

---

<sup>87</sup> Evelyne BERRIOT-SALVADORE, *Les femmes dans la société française de la Renaissance*, Librairie Droz, Genève, 1990, p. 148-150.

<sup>88</sup> Olwen HUFTON, “ Le Travail et la famille ”, in Georges DUBY et Michelle PERROT, *Histoire des femmes. Volume III : XVIe-XVIIe siècles* sous la direction de Natalie ZEMON DAVIS et Arlette FARGE, Plon, 1991, p. 39 et *The prospect before her. A History of women in Western Europe. Volume I : 1500-1800*, Fontana press, 1997, p. 64-65.

<sup>89</sup> En fait si Charlotte resta célibataire c'est parce qu'elle était handicapée.

<sup>90</sup> Elisabeth de La Tour d'Auvergne, veuve de Guy-Aldonce de Durfort, mourut toutefois le 1er décembre 1685 dans la religion réformée. Une de ses filles, Elisabeth (1633-1715), épouse de Frédéric-Charles de La Rochefoucauld-Roye (1633-1690) se réfugia avec son époux au Danemark puis en Angleterre où elle retrouva son frère, Louis (1641-1709), comte de Feversham, qui avait fait carrière en ce pays.

<sup>91</sup> L'abjuration de Henri de La Trémoille en 1628 n'eut aucune répercussion sur les communautés protestantes de Thouars et de Vitré qui continuèrent à bénéficier de la protection de Charlotte-Brabantine de Nassau et de sa belle-fille Marie de La Tour d'Auvergne. A la suite de la conversion du prince de Tarente le temple de Vitré fut démolé en 1671, mais non celui de Thouars. Après la mort du prince de Tarente en 1672, les protestants de Thouars et de Vitré purent compter sur la protection de la princesse de Tarente, Emilie de Hesse-Cassel, jusqu'à la Révocation de l'Edit de Nantes.

Anticipant E. G. Léonard<sup>92</sup>, Charlotte-Brabantine de Nassau se montre très critique à l'encontre des ministres plus prompt à se déchirer dans des controverses sans fin qu'à faire de beaux prêches pour leurs fidèles.

Elisabeth de Nassau était une princesse d'Orange et n'oubliait pas sa patrie, ses frères et soeurs. Pour elle la menace venait de l'Espagne. Elle désapprouvait le mouvement de révolte des faucons du parti protestant contre Louis XIII.

### ***PARLONS CHIFFONS***

Elisabeth de Nassau, si elle était protestante, n'en restait pas moins femme. Pour les grandes occasions, elle demandait à sa soeur de lui faire faire une robe à Paris. Elle ne manquait pas de l'informer des défauts de conception. " J'avois la robe quy vous a donné tant de paine et quy seroit à souhait, sy le bas des manches avoit un bon tour, mes je trouve le mal sans remeide ", écrit-elle à sa soeur dans sa lettre du 28 juillet 1608. Dans cette même lettre, elle se déclare " amoureuse " des robes à l'italienne de sa soeur la princesse Palatine en raison de leur aisance. Il est vrai qu'elle était alors enceinte d'Henriette.

### ***LE CORPS SOUFFRANT***

Dans une société où un enfant sur quatre mourait avant un an et où l'espérance de vie à la naissance était de l'ordre de 28 ans, nul ne s'étonnera que les lettres d'Elisabeth de Nassau soient scandées par les nouvelles de sa santé, de celle de son mari, de ses enfants, et qu'elle s'inquiète de celle de sa soeur et des enfants de celle-ci à une époque où la maladie était omniprésente et invaincue.

Au fil de ses lettres, Elisabeth de Nassau traite abondamment de saignées, de médecines, de cautère, de " pilures " dont il vaut mieux ignorer la composition. Les Bouillon et les La Trémoille buvaient abondamment les eaux minérales de Spa ou de Pougues-les-Eaux, près de Nevers. Ils prenaient également de l'eau de tête de cerf dont à ce jour nous n'avons pas trouvé les vertus curatives.

Comme le note François Lebrun, si le XVI<sup>e</sup> siècle a été marqué par d'importants progrès dans le domaine de l'anatomie, les connaissances médicales ne s'enrichissent guère au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>93</sup> et l'on est toujours émerveillé qu'Elisabeth de Nassau et les siens aient pu résister à tous ces traitements.

L'on notera qu'Elisabeth de Nassau n'était pas une précieuse et qu'elle décrit sans gêne à sa soeur ses misères gynécologiques découlant de ses grossesses à répétition dans les années 1600 ; éclairage s'il en est de l'osmose existant entre les deux soeurs loin des conventions sociales<sup>94</sup>.

### ***LES DIFFICULTES ECONOMIQUES***

Premier gentilhomme de la Chambre, duc de Bouillon, maréchal de France, Henri de La Tour d'Auvergne figure parmi les chanceux de la loterie que furent les guerres de religion. Mais quand était-il réellement ?

En ce début du XVII<sup>e</sup> siècle l'argent était rare. Le revenu des terres rentrait mal, les pensions étaient payées irrégulièrement et leur versement était lié à la bonne volonté du souverain et de ses possibilités. Comme le souligne le vicomte d'Avenel, les nobles ne sont plus désormais assez riches

---

<sup>92</sup> Emile G. LÉONARD, *Histoire générale du protestantisme*, Réédition de poche, Quadrige/P.U.F., 1988, 3 vol, tome II, La crise pastorale, p. 318-324.

<sup>93</sup> François LEBRUN, *Se soigner autrefois. Médecins, saints et sorciers aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Le Seuil, 1995.

<sup>94</sup> Par rapport aux autobiographies, note Michelle Perrot, les correspondances ont l'avantage d'une spontanéité plus grande, d'une moindre mise en scène. Les gens y apparaissent non dans la posture de leurs rêves, mais dans le désarroi de l'instant, avec leurs maux de tête et leurs mouvements d'humeurs, leurs tracasseries et leurs projets. Michelle PERROT, *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, Flammarion, 1998, p. 21.

pour exercer un rôle politique grâce à leur seule fortune<sup>95</sup>. Maintenir des garnisons dans les places de sûreté, entretenir le réseau de messagers indispensables à celui qui entendait jouer un rôle politique coûtait très cher. A cela s'ajoutaient l'éducation des enfants, la dot des filles, l'achat d'une compagnie ou d'un régiment pour les fils, l'entretien de ministres pour des réformés,...

Pendant la régence de Marie de Médicis, le duc de Bouillon par sa participation aux mouvements de contestations nobiliaires, menés par le prince de Condé, avait obtenu des sommes non négligeables. L'arrivée au pouvoir de Louis XIII, l'âge et les infirmités venues, avaient mis fin à cette source de revenus.

A la suite de la mort en 1607 de sa soeur aînée, Louise, Marie de La Tour d'Auvergne était devenue la fille aînée. Quand vint le temps de la marier, à son cousin-germain, Henri de La Trémoille, il fallut trouver 300 000 livres pour la doter selon son rang. Son mari étant désormais rendu impotent par la goutte, Elisabeth de Nassau dut prendre le chemin de Turenne pour demander aux Etats de la vicomté de majorer leur contribution<sup>96</sup>.

La première guerre de M. de Rohan en apportant la ruine et la dévastation dans certaines de leurs places, notamment à Albi en 1621 et Négrepelisse en 1622, contribua à accroître leurs difficultés financières. A la mort de son époux, Elisabeth de Nassau dut solliciter du souverain la confirmation des privilèges de ses terres de Turenne et de Sedan. Alors que le paiement des pensions royales étaient toujours plus aléatoires, il lui fallut veiller au début de la carrière de ses deux fils, Frédéric-Maurice et Henri, et au mariage de ses trois filles cadettes, Elisabeth, Julienne et Henriette, chacune recevant une dot de 150 000 livres. Financer tout cela n'allait pas sans difficultés. Le 12 juin 1628, Elisabeth de Nassau écrivait à ce propos à sa soeur :

“ Vous seriez estonée des incomodités dans lesquelles je suis. Je ne fais pas meilleure chère à Sedan que je faisais à Paris. Je me suis tellement retranchée que je n'oserois prier une personne à dîner tant j'aurois de honte qu'y me visent servye comme je suis, ne toucher rien de nostre protection depuis quatre ans, c'est bien reculer nos affaires. J'ay une assignation pour l'anée 1626, mais jusque icy ce n'est que du papier. Vous dire, ma chère Madame, mes incomodités. Je tiens les soulager, mais cela ne me doit point toucher auprès des maux desquels nous sommes menacés, sy Dieu n'a pitié de nous en nous donant une bonne paix ”.

Face à ce dilemme, Elisabeth de Nassau et ses soeurs partageaient une chimère : l'héritage des Orange de Nassau, héritage dont leurs frères Maurice et Frédéric-Henri s'ingénierent à retarder le règlement.

### **UNE CORRESPONDANCE SUBVERSIVE**

Au moment de proposer au lecteur les lettres d'Elisabeth de Nassau, considérant la richesse de leur contenu, l'on ne peut que s'interroger sur les raisons pour lesquelles les historiens de tous poils ont refusé d'entendre sa voix, pourquoi en ont-ils fait **une femme bâillonnée !**

Selon l'expression du journaliste Alain Duhamel, la France est “ une république protestante habitée par des catholiques ”<sup>97</sup>, mais pour les catholiques écrivant l'histoire, Elisabeth de Nassau est un personnage trop fort ne s'inscrivant pas dans le sens de leur histoire et ils ont préféré l'ignorer en tant que protestante et ne la connaissent qu'en tant que mère de Turenne. Il est vrai qu'Elisabeth de Nassau au miroir de ses lettres se révèle être une protestante de choc. Il suffit pour cela de se référer au passage où elle écrit que tous les coups du sort subits par les huguenots sont en fait des épreuves envoyées par Dieu pour les affermir dans leur foi.

---

<sup>95</sup> G. d'AVENEL (vicomte), *La Noblesse française sous Richelieu*, Armand Colin, 1901, p. 176.

<sup>96</sup> Françoise de NOIRFONTAINE, “ Les privilèges de la Vicomté de Turenne ” in Jean-Pierre BARDET, Dominique DINET, Jean-Pierre POUSSOU et Marie-Catherine VIGNAL, *Etat et société en France aux XVIIe et XVIIIe siècles. Mélanges offerts à Yves Durand*. Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2000, p. 424.

<sup>97</sup> Alain Duhamel cité par Didier POTON et Patrick CABANEL, *Les protestants Français du XVIe au XXe siècle*, Nathan, Paris, 1994, p. 88.

L'on notera que cette réserve des historiens catholiques revête une attitude passéiste, les catholiques étant désireux de connaître enfin ces personnages qui leur ont été si longtemps diabolisés, d'autant que nombres d'entre eux, particulièrement dans la noblesse, en descendent<sup>98</sup>.

Alors que tout du long des lettres d'Elisabeth de Nassau courent la profondeur et la sincérité de sa foi protestante, pourquoi n'ont-elles pas tenté aucun protestant ou protestante d'en entreprendre la transcription. Là aussi la réponse est simple, l'historiographie protestante est d'une part toute aussi misogyne<sup>99</sup> que son homologue catholique et d'autre part ne veut pas de cet exemple contraire à la construction historique qu'elle a mis en place au XIXe siècle, à savoir valoriser uniquement l'image populaire du protestantisme et démontrer que la noblesse protestante dans son ensemble, à l'exemple d'Henri IV, a préféré les valeurs du monde aux valeurs spirituelles. De ce fait, elle recense seulement dans ses écrits les nobles ayant abjuré, elle ignore à peu près tout des nobles qui restèrent fidèles au protestantisme jusqu'à la Révocation<sup>100</sup> et au-delà<sup>101</sup>. En fait les historiens protestants du XIXe siècle, ardents Républicains, reflétant directement dans leurs écrits leur engagement dans les conflits de leur époque, ne voulaient pas tresser de couronnes de laurier aux ancêtres de leurs adversaires politiques<sup>102</sup>. L'importance attachée à la conversion en 1668 du maréchal de Turenne, fils d'Elisabeth de Nassau, s'inscrit dans cette démonstration<sup>103</sup>. Ce mouvement s'est poursuivi au XXe siècle, ainsi les auteurs qui se sont penchés sur le maréchal de Bouillon soulignent uniquement le sens politique de sa conversion<sup>104</sup> l'idée qu'il ait franchi le pas par conviction religieuse leur paraît insensée. Les faits qu'il fit ériger plusieurs lieux de cultes sur ses terres, créa une académie et était encore protestant à sa mort, ne sont que des gestes politiques : autrement il aurait perdu sa crédibilité auprès de ses alliés protestants. Autre argument dans le manque de distanciation des historiens protestants avec les faits historiques réels, lorsque les nobles à la suite de leur engagement dans le protestantisme ne récoltèrent de l'aventure que des dettes, 900 000 livres dans le cas de Claude de La Trémoille, ils sont ignorés délibérément.

Par ailleurs, Elisabeth de Nassau par la confiance qu'elle avait en Louis XIII qu'il respecterait les Edits, par sa haine de la guerre, par le fait qu'étant hollandaise elle considérait que le destin du protestantisme ne se jouait pas en France, mais dans la lutte contre la maison de Habsbourg, ne s'inscrit pas dans le sens du mythe protestant qui veut placer les guerres des faucons du parti protestant des années 1620 sur le même plan que les guerres de religion du XVIe siècle où les protestants luttèrent pour la reconnaissance de leur identité religieuse et que la guerre des camisards contre l'absolutisme religieux de Louis XIV.

---

<sup>98</sup> Il faut à ce propos saluer l'initiative du Cercle de Généalogie et d'Héraldique des Ardennes qui a entrepris de transcrire les copies des registres de baptêmes, mariages et sépultures de l'Eglise de Sedan, ce qui permettra ainsi à un vaste public de connaître les protestants qui y ont vécu sous la protection des Bouillon et à certains catholiques de retrouver un passé.

<sup>99</sup> Notons que l'historiographie protestante ne paraît connaître que les figures féminines protestantes du XVIe siècle : Marguerite de Navarre, Renée de France, Isabelle d'Albret et quelques autres (Cf. Nancy L. ROELKER, "The Appeal of Calvinism to French Noblewomen in the Sixteenth Century", *The Journal of Interdisciplinary History*, 1972, p. 391-498) et ne connaît au XVIIe siècle que la duchesse de Rohan Catherine de Parthenay et ses filles.

<sup>100</sup> Pourtant E. G. Léonard traitant du protestantisme français au XVIIe siècle constatait que les nobles grands et petits avaient conservé d'autant plus d'autorité dans les campagnes que souvent leur présence seule autorisait le culte réformé, Emile G. LÉONARD, *Histoire générale du protestantisme*, Réédition de poche, Quadrige/P.U.F., 1988, 3 vol, tome II, p. 316. La carence d'études sur la noblesse protestante est soulignée notamment par Daniel LIGOU, *Le protestantisme en France de 1598 à 1715*, SEDES, Paris, 1968, p. 192-197. Le lecteur trouvera significativement une intéressante étude de la noblesse provinciale dans l'ouvrage d'un universitaire américain Raymond MENTZER Jr, *Blood and Belief. Family survival and Confessional Identity among the Provincial Huguenot Nobility*, Purdue University Press, West Lafayette, Indiana, 1994.

<sup>101</sup> Certaines de ces familles huguenotes restèrent protestantes jusqu'à la limite de l'extinction biologique. Ainsi en Bretagne : Jean Gouiquet, sieur de Bienassis, petit noble de la paroisse de Trédaniel dans l'évêché de Saint-Brieuc, abjura le 7 octobre 1733 pour épouser deux ans plus tard une catholique. Sa sœur, Anonyme, abjura seulement le 7 mai 1755. Des exemples semblables doivent se trouver dans toutes les provinces.

Notons pas ailleurs qu'il n'existe aucune synthèse sur la Noblesse au Refuge. Le lecteur trouvera une évocation de son rôle dans les armées du Prince d'Orange dans les Mémoires d'Isaac Dumont de Bostaquet.

<sup>102</sup> Cf. Norbert ELIAS, *Engagement et distanciation*, Coll. Agora, Pocket, 1996, p. 12 et suivantes.

<sup>103</sup> Jean BERENGER, *Turenne*, Fayard, 1987, La religion de Turenne, p. 445-470.

<sup>104</sup> *ibid.*, p. 26 et encore p. 462, argumentation reprise par Michel CASSAN, *Le temps des guerres de religion. Le cas du Limousin (vers 1530-vers 1630)*, PUBLISUD, 1996, p. 102.



Pourtant les protestants du siècle de Louis XIII étaient très divisés sur ces guerres des années 1620. Significativement, Elisabeth Labrousse a souligné la fracture existant entre les protestants du Nord de la Loire et ceux du Sud. Ceux du Nord dispersés, très minoritaires, avaient bénéficié de la paix religieuse et étaient très conscients de leur faiblesse et passionnément monarchistes. Dans le Midi où les protestants étaient moins minoritaires, la fraction populaire avait l'impression d'un recul et était tentée par la prise d'armes, alors que beaucoup de pasteurs et de notables en percevaient l'irréalisme et le caractère aventureux<sup>105</sup>. Si une partie de la noblesse protestante, nostalgique de la perte de son pouvoir, se joignit à ces mouvements, une autre partie refusa de s'y associer et pour éviter le dilemme de laisser ses fils combattre dans les armées royales contre leurs coreligionnaires, les envoya dans les armées de Maurice de Nassau combattre l'Espagnol le véritable ennemi<sup>106</sup>.

L'historiographie protestante a rarement donné la parole aux protestants "bons François" qui proposaient un autre recours que celui de l'affrontement<sup>107</sup>. Cela pourra faire sourire le lecteur, mais l'arme beaucoup plus efficace que celle des va-en-guerre, utilisée par Elisabeth et Charlotte-Brabantine de Nassau et leurs consoeurs était une arme typiquement féminine : le mariage. Pourtant par leurs savantes combinaisons matrimoniales ces pieuses dames permirent le maintien du culte en nombre de lieux jusqu'à la Révocation en vertu du droit de culte des seigneurs hauts justiciers.

Par leurs Eglises domestiques les familles nobles protestantes contribuèrent efficacement à l'enracinement du culte protestant en milieu rural auprès de leurs officiers, des praticiens, marchands et artisans que s'étaient joints à leurs communautés ainsi que dans quelques régions auprès de certains de leurs paysans.

Au vu des biographies écrites depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, le protestantisme dans les années 1595-1628 couvertes par la correspondance d'Elisabeth de Nassau ne paraît avoir compté qu'une poignée d'acteurs de premier plan : Henri IV, Sully, Duplessis-Mornay, Agrippa d'Aubigné, Lesdiguière, Catherine de Parthenay et son fils Henri de Rohan, voir le premier maréchal de La Force. Dans ces biographies, Henri de La Tour d'Auvergne, Claude de La Trémoille ne sont que des figures de second plan, voir des antihéros ayant en commun d'avoir mis par "intérêts personnels" des bâtons dans les roues du Béarnais.

La correspondance d'Elisabeth de Nassau donne une autre vision de Claude de La Trémoille et de Henri de la Tour d'Auvergne par les informations qu'elle apporte sur leurs corps souffrants. Le premier est souvent accusé d'avoir refusé de rejoindre Henri IV lors de la prise d'Amiens par les Espagnols en 1597, mais la goutte avait déjà fait de lui un infirme ; en 1604 il conspirait, en fait sa santé était tellement délabrée que Sully lors de la visite qu'il lui rendit au mois de juillet de cette année ne lui donnait que quelques mois à vivre<sup>108</sup>. En 1620, Henri de La Tour d'Auvergne est présenté comme prêt à prendre la tête des réformés, mais c'était un infirme ne pouvant plus se déplacer, ni écrire. Sur ce point, l'on ne peut que constater l'irréalisme de l'assemblée de La Rochelle le nommant commandant en chef des forces protestantes alors qu'elle ne devait pas ignorer son état de santé et l'on ne peut que s'interroger sur les manipulations dont elle était l'objet.

L'historiographie jusqu'à une époque récente a toujours donné une vision masculine de l'histoire, les femmes étant purement et simplement évacuées de la scène historique<sup>109</sup>. Ce fait est

---

<sup>105</sup> Elisabeth LABROUSSE, *La révocation de l'Edit de Nantes*, 2<sup>e</sup> Ed. Petite bibliothèque Payot, 1990, p. 16-17.

<sup>106</sup> Ce fut le cas en Bretagne notamment des Gouyon de La Moussaye, Kergrois d'Avaugour, Le Maistre de la Garelaye.

<sup>107</sup> Sans ces guerres des années 1620, le protestantisme n'aurait pas subi les pertes humaines lors des combats. L'absence de troupes dans cette partie du royaume aurait évité la propagation des épidémies comme cela fut le cas dans les années 1621-1639, épidémies qui eurent des conséquences plus graves pour les protestants que pour les catholiques parce qu'ils possédaient un réservoir de populations important. Mais l'on ne refait pas l'histoire.

<sup>108</sup> Cf. Lettre du 16 juillet 1604 à Henri IV publiée par Sully dans ses Mémoires.

<sup>109</sup> Cf. Françoise THÉBAUD, *Ecrire l'histoire des femmes*, ENS Editions, Fontenay/Saint-Cloud, 2<sup>e</sup> édition, 1998, p. 34-35 et le recueil d'articles de Michelle PERROT, *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, Flammarion, 1998.

Exemple de cette vision masculine de l'histoire, les historiens du protestantisme ne recensent en 1685 qu'un seul grand protestant : le duc de La Force. Ignorant que Marguerite de Rohan ne fut catholique que le tant de la cérémonie de son mariage avec Henri de Chabot (fils lui-même d'un nouveau converti, son grand-père étant protestant) et qu'elle revint par la suite au protestantisme et soutint jusqu'à sa mort en 1684 ses coreligionnaires de Blain, Pontivy et de sa seigneurie de

même particulièrement plus prononcé chez les historiens protestants du XIXe siècle que chez leurs homologues catholiques. Déniant aux femmes le droit à la parole et à l'action<sup>110</sup>, dans la conception d'un protestantisme calcifié en un appareil masculin rigide ; ils ne leur reconnaissent que des fonctions bien quadrillées : éducation des enfants<sup>111</sup>, gestion de la maison,... dissimulant que la continuité des valeurs et des croyances a été principalement assurée par les femmes<sup>112</sup>.

Bien qu'il soit fort laconique sur le rôle des femmes dans son étude sur *La Société de Cour*, le sociologue Norbert Elias a néanmoins souligné le rôle important qu'elles tenaient dans la société de l'époque Louis XIII par la perte du prestige masculin : dépouillés de leurs attributs chevaleresques, les hommes ne leur étaient plus supérieurs<sup>113</sup> ; plus prosaïquement nous invoquerons le retour du guerrier : à la suite de la guerre tant Henri de La Tour d'Auvergne que Claude de La Trémoille se sont mariés à un âge avancé alors que leurs femmes étaient beaucoup plus jeunes, les blessures reçues sur les champs de bataille, le mauvais régime alimentaire de la vie des camps, tout cela en avait fait des êtres prématurément usés, morts jeunes comme le duc de La Trémoille ou devenus impotents comme le duc de Bouillon et de ce fait leurs épouses ont eu à assumer des rôles beaucoup plus éminents que ceux qui leur sont habituellement reconnus<sup>114</sup>.

Si dans ses lettres Elisabeth de Nassau conformément à la conception patriarcale de la société du XVIIe siècle se décrit comme une femme soumise à l'autorité de son mari<sup>115</sup>, elle présente sa sœur Charlotte-Brabantine comme un exemple de "la femme-qui-prend-le-dessus"<sup>116</sup>. Au travers de ce portrait, celle-ci apparaît être une incarnation de la dame du palais de Castiglione<sup>117</sup>. Femme énergique et sachant faire face aux difficultés en qui un personnage masculin fort comme Henri de La Tour d'Auvergne trouvait un appui, une confidente, une conseillère. Démenti à tous les historiens de cette période, c'est Charlotte-Brabantine de Nassau qui fit entendre en fait sa voix aux assemblées protestantes des années 1610-1620 et non son fils aîné, un brave garçon, certes, mais qui n'eut jamais le brillant, ni les capacités politiques de sa mère. Pour sa part Elisabeth de Nassau, après le décès de

---

Lorges. S'agissant des La Trémoille, si le duc abjura en 1628 et son fils le prince de Tarente en 1670, les femmes de leurs maisons avec l'aide des membres de la noblesse seconde dont elles avaient favorisé les mariages, continuèrent à accorder jusqu'à la Révocation leur protection aux réformés de Thouars, de Vitré et Charenton.

<sup>110</sup> Natalie Z. Davis souligne ce fait en écrivant qu'aucune calviniste n'a pu (su) montrer une capacité d'organisation comparable à celle de femmes célèbres de la Contre-Réforme catholique. Natalie Z. Davis, *Les cultures du peuple. Rituels, savoirs et résistances au 16e siècle*, Aubier-Montaigne, Paris, Chapitre III Les Huguenotes, p. 136.

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 134.

<sup>112</sup> Janine GARRISSON, *L'homme protestant*, Editions Complexe, Bruxelles, 1986, Chapitre VII, Le Protestantisme au féminin, p. 151-153.

Il est probable que ces historiens protestants du XIXe siècle qui étaient principalement des pasteurs qui avaient affaire à l'exigence de dames patronnesses, voulaient accréditer une ère où les pasteurs étaient seuls maîtres après Dieu, ce que dément les correspondances du Fonds La Trémoille, autre raison probable de son inexploitation.

<sup>113</sup> Norbert ELIAS, *La Société de Cour*, Seconde édition, Préface de Roger Chartier, Coll. Champs, Flammarion, 1985, p. 215. Comme le précise Richard Dunning : les chances des hommes d'accéder au pouvoir diminuent et celles des femmes augmentent en proportion chaque fois que les relations dans une société ou une partie de la société deviennent plus pacifiées, lorsque les chances qu'ont les femmes de s'engager ensemble dans l'action rejoignent ou dépassent celles des hommes, et que la ségrégation sexuelle commence à s'effacer. Norbert ELIAS et Eric DUNNING, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Coll. Agora, Pocket, 1998, p. 370.

<sup>114</sup> Pour une appréciation de la promotion du rôle de la femme à la suite des guerres de religion Cf. Mack. P. HOLT, *The French Wars of Religion, 1562-1629*, Cambridge University Press, 1995, p. 208-210.

<sup>115</sup> L'on ne peut que s'interroger sur l'image qu'Elisabeth de Nassau donne de la soumission à l'autorité de son mari, s'agit-il d'une soumission réelle ou d'un écran de fumée destiné à dissimuler son autorité. L'art lorsque l'on possède l'autorité réelle, n'est-il pas de le dissimuler ?

<sup>116</sup> La vingtaine de lettres de Charlotte-Brabantine de Nassau à son époux qui nous sont parvenues révèlent qu'elle ne s'était pas défait de son libre arbitre à l'encontre de son mari. Cette esprit critique tendant toutefois à inciter son époux à une meilleure conduite de la gestion de sa maison, ne constituait pas une mise en question de l'ordre établi. Cf. Natalie Z. Davis, *Les cultures du peuple. Rituels, savoirs et résistances au 16e siècle*, op. cit., Chapitre V, La Chevauchée des femmes, p. 210-250.

<sup>117</sup> Baldassar CASTIGLIONE, *Le livre du Courtisan*, éd. Alain Pons, GF Flammarion, 1991, Livre III, p. 229 et suivantes.

son mari en 1623, défendra l'indépendance de Sedan contre les prétentions de Louis XIII et Richelieu et sera le pilier de son Eglise réformée jusqu'à sa mort en 1642.

Née princesse d'Orange-Nassau, cousine des rois de France et de la plupart des familles royales ou princières d'Europe, duchesse de Bouillon par son mariage, Elisabeth de Nassau, comme sa sœur Charlotte-Brabantine, appartiendrait à la catégorie de "femmes alibi" dont l'exemple selon Jean Delumeau ne peut-être généralisé<sup>118</sup>. Pourtant les inquiétudes que manifeste Elisabeth de Nassau dans ses lettres : sa peur des orages, sa peur de mourir en couches, la santé de ses enfants et de son époux, les craintes que lui causaient leurs carrières, même les difficultés de joindre les deux bouts, ne sont-elles pas le lot de toutes femmes quelque soit leur classe sociale ? L'exemple d'Elisabeth de Nassau n'est pas une exception, mais une tranche de vie authentique, en qui se reconnaîtront toutes les femmes qui liront ses lettres.

-=-

Jean Luc Tulot, F 22000 Saint-Brieuc, 8 avril 2008

---

<sup>118</sup> Jean DELUMEAU, *La peur en Occident*, Librairie Arthème Fayard, 1978, réédition coll. "Pluriel", 1980, chapitre X, Les agents de Satan : III. - La femme, p. 436.